

# LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Assemblée Législative

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

(BUREAU : 114 rue Cascades)

P. U. VAILLANT, Rédacteur

## FEUILLETON

### SANS MÈRE

DEUXIÈME PARTIE

#### INNOCENT OU COUPABLE ?

VIII

LE RÊVE DE SUZANNE

(Suite)

—Je dormais à demi, de ce sommeil impérieux qui vous tient sans qu'on y puisse résister. Je me suis soulevée sur mon coude, j'ai regardé : j'ai cru avoir rêvé, il n'y avait plus rien.

—L'ombre avait disparu subitement ?

—Oui monsieur.

—Et vous n'avez encore parlé de cet incident à personne ?

—Non, à personne.

—Pourquoi ?

Elle hésita.

—C'était très intime, dit elle enfin. Je ne puis rien préciser encore. Il fallait qu'on m'inspirât une très grande confiance pour oser parler de ces choses. Or ce juge avec ses questions, sa malveillance, sa sécheresse n'était pas fait pour ouvrir mon cœur et mes lèvres, tandis que vous.....

Elle s'arrêta.

—Tandis que moi ? insista M. Marais qui voulait connaître à fond la pensée et l'âme de la jeune fille.

—Vous êtes bon, vous monsieur. Vous ne croyez pas Pierre coupable.

—Qui vous l'a dit ?

—Je vous ai entendu avant hier, quand vous le lui avez affirmé lâchement dans le cabinet, et avec quel cœur, grand Dieu ! Alors j'ai pensé ; je reviendrais le trouver, et à lui je dirai tout.

—Vous avez bien fait, mais vous précisez si peu !

—Je ne le puis faire davantage. Et même après y avoir pensé et repensé depuis plus d'un mois que ça s'est passé, je suis encore à me dire :

Je l'aime toujours c'est sur ; aussi n'ai-je pas rêvé, et l'ai-je vraiment vu ?

—Vous n'avez pas entendu le bruit d'une lutte.

Rien du tout.

—Vous n'avez pas remarqué si Eugène Gages était souillé de boue, s'il avait le visage boursoufflé, les yeux hagards ?

—Non ; rien ; je l'ai vu ou j'ai cru le voir debout auprès du berceau, et c'est tout.

—Mais qu'y faisait-il auprès de ce berceau ?

—Je ne le sais pas. J'ai peut-être rêvé ajouta-t-elle avec découragement.

—Non je ne le crois pas. Vous êtes une jeune fille intelligente et énergique. Si cette idée de la présence de Gages vous est restée aussi profonde et si tenace que vous l'avez encore, ce n'est pas un songe qui l'y a laissée. Malheureusement le sommeil de votre âge vous a terrassée, et en vous enlevant vos forces, ne vous a pas permis d'approfondir l'impression reçue.

—Malheureusement ! Oh ! oui, monsieur, surtout pour M. Pierre qui est si honnête et si bon. Vous

avez bien raison de le croire innocent ! Un tel homme, voyez-vous n'est capable de rien de mal, pas même d'une mauvaise pensée !

—Comme vous parlez de M. de Sauves.

—Songez donc, monsieur, j'étais une pauvre petite orpheline, sans feu ni lieu. Mon père venait d'être écrasé dans une manœuvre de wagons. M. Pierre, qui le connaissait à peine comme on connaît seulement un pauvre homme d'équipe est venu lui-même m'annoncer mon malheur dans notre mansarde. Ah ! depuis six ans passés que je vis avec eux, je le connais bien... allez. Je l'ai vu, dans toutes les circonstances, et jamais son caractère ne s'est démenti une seconde.

—Il ne vous a jamais fait la cour

—Lui ? Ah ! monsieur, si vous connaissiez à fond M. Pierre, vous ne parleriez pas ainsi. M. Pierre a aimé sa femme lorsqu'elle était vivante, et lui sera fidèle toute sa vie. Il s'est imaginé que cette fidélité était un devoir, il l'a dit à sa sœur, et Pierre accomplit rigoureusement la moindre de ses obligations sans en dévier jamais, dut-il en mourir !.....

M. Marais fut frappé de la façon intelligente dont Suzanne présentait ces observations faites par elle.

—Et Eugène Gages ? dit-il, quel homme est-il ?

—Intelligent comme pas un. Capable de bons sentiments je l'ai cru et..... je le crois encore. Mais noceur au dernier point.

—Aimant l'argent ?

—Comme tous les autres noceurs, oui.

—Sans scrupules ?

—Il n'en a pas eu beaucoup avec moi, puisqu'il aimait sa femme.

—Avait-il de l'ambition ?

—Oui.

—A quoi vous en êtes-vous occupé ?

—Il répétait souvent : je ne suis qu'un pauvre diable d'ouvrier, sans avances, sans le sou. Mais qu'une occasion se présente, que la veine m'arrive, que j'ai jamais le pied à l'étrier, et je veux faire une fortune à étonner tout le monde.

—Quel malheur que vous n'avez pas vu plus sûrement si c'était lui, la nuit du crime !

Puis au bout de quelques minutes :

—Vous n'avez rien remarqué, le lendemain autour de vous, rien découvert.

L'expressive physionomie de Suzanne se voila d'une évidente nuance d'hésitation.

—Allons voyons, dit M. Marais continuez à avoir confiance, vous n'avez rien à craindre pour moi mademoiselle.

—Eh bien, le lendemain, en ouvrant les yeux, quand j'ai réfléchi, je me suis dit tout de suite qu'on m'avait peut-être volé la petite. J'ai regardé, le cœur me battant à me rompre la poitrine : Elle était toujours dans son berceau et elle dormait. M. de Sauves est arrivé, je la lui ai montrée, elle a ouvert les yeux, et.....

—Et quoi ?

—Ces yeux que j'avais vus ou que j'avais cru voir la veille, plus bleus que le ciel, semblables à ceux de M. Georges, ne me parurent plus de la même nuance, ils étaient bruns : aujourd'hui, ils sont noirs.....

—C'est bien subtil. Les enfants quand ils naissent changent si vite. Et entre des yeux noirs et des yeux bleus foncés, il y a si peu de diffé-

rence, la nuit surtout, car c'est la nuit qu'elle est née, cette petite fille.

—Oui, monsieur. Mais il y avait autre chose.

—Quoi donc ?

—Il me semblait que j'avais mis à l'enfant, quand elle a été née, une brassière brodée, et celle que je lui voyais, était blanche et tout unie.

—Ah ceci c'est plus grave. Et cette brassière n'avait pas été faite ou achetée par Mme Chaniers ?

—C'est-à-dire que madame était allée au bon marché où il y avait une exposition d'objets de layette ; elle en avait acheté un tas, qu'elle avait serrés en rentrant, dans une commode. Mais je suis à peu près sûre de n'avoir pas pris dans ce meuble pour habiller l'enfant.

—Vous avez pu vous tromper mademoiselle.

Suzanne n'insista pas.

Elle ne savait pas qu'Adèle avait porté toute une provision de petits vêtements chez Pauline Gages, et elle ne put pas par conséquent, éveiller l'attention de M. Marais sur ce point.

Cependant celui-ci avait l'esprit trop fin, pour ne pas approfondir ce que la femme de chambre venait de lui dire.

—Oui, Eugène Gages était allé dans le petit hôtel.

Suzanne ne l'avait pas rêvé.

Mais qu'y faire ?

Pas pour y tuer Georges Chaniers, puisque le crime avait eu lieu dans le cabinet, et probablement avant le moment où Suzanne, tenue longtemps éveillée par les soins donnés avait pu être arrachée par un sommeil tard venu.

Alors quoi ?

Y voler l'enfant.

Non il n'avait pas intérêt à cela. Et la petite enfant n'avait pas disparu.

Y opérer une substitution ?

C'était dangereux, dicté par un sentiment plus délicat qu'un homme du milieu d'Eugène Gages ne les éprouve d'ordinaire, mais pas impossible.

En effet une intelligence extraordinaire pouvait avoir affiné chez le mécanicien certaines impressions.....

L'amour paternel était-il de celles-là.

Au moment de s'expatrier, redouterait-il de laisser sa fille par derrière, seule, orpheline, livrée en des mains étrangères ?

Avait-il voulu lui donner une mère et une famille à la place des soins mercenaires qu'il redoutait ?.....

Mais alors pourquoi avait-il laissé de l'argent pour l'autre, celle qui dans ce cas ne lui tenait à rien ?

Pourquoi s'était-il préoccupé de son existence, de son grand avenir.

Par intelligence pure et pour qu'un abandon complet n'éveillât pas les soupçons ?

Peut-être aussi pour que cette idée généreuse, ce semblant de sacrifice paternel en l'environnant d'une auréole intéressante l'empêchât d'être accusé du crime épouvantable commis.

En une vision plus rapide que l'éclair, M. Marais eut la claire intuition que tout cela était peut-être la vérité.

—C'est bien fort.

C'est pour le coup, si je parle de ces choses que je vais être taxé de romancier.

Par acquit de conscience, cependant il envoya chercher madame Lureau.

—Vous avez assisté à la mort de madame Gages ? lui demanda-t-il.

—Oui, monsieur, avec un médecin du quartier, le docteur Larny.

—Que savez-vous ?

Elle le raconta simplement, naïvement, comme une brave femme qu'elle était.

Elle dit la mort de la malheureuse Pauline et s'étendit beaucoup sur le désespoir d'Eugène.

Puis comment il s'était engagé et était parti avec très peu d'argent donnant sa prime d'engagement pour la petite.

—Paraissait-il aimer l'enfant ? demanda M. Marais.

—Il l'a bien prouvé, répondit Mme Lureau.

—Vous avez pris le bébé chez vous tout de suite ?

—Non, seulement la veille du départ du père.

—Et jusque-là où était la petite ?

—Chez lui, rue Pixérécourt. Mais c'est moi qui l'ai soignée, l'ai fait boire.

—Était-elle belle ?

—Magnifique.

—Ne trouvez-vous pas qu'elle a changé dans les premiers jours qui ont suivi sa naissance ?

Madame Lureau parut très étonnée.

—Je ne comprends pas dit Mme Lureau.

—Je veux dire que quelquefois un enfant a les yeux noirs ou bleus quand il naît, les cheveux blonds ou noirs, et que quelques jours après on est étonné de voir que tout en lui a changé, s'est modifié.

—Non dit Mme Lureau, sans se demander pourquoi toute ces questions lui étaient faites, je n'ai rien constaté de tout cela. Superbe la petite est venue au monde, superbe elle est encore aux environs de Cain ou je suis allé la mettre en nourrice.

—Suzanne a rêvé ! se dit M. Marais.

Et cependant, malgré une sorte de pressentiment qui le portait à croire à la réalité, de ce que lui avait confié la femme de chambre, il dut y renoncer tout à fait, quand lui arrivèrent les renseignements demandés à Philadelphie :

Eugène Gages menait une conduite exemplaire.

Sur le bateau qui l'avait transporté de France en Amérique il avait vécu sobrement, simplement sans se permettre le moindre extra, ni le moindre supplément.

A Philadelphie, il était entré dans l'usine qui l'avait engagé, et y travaillait comme il l'avait promis, prenant ses vivres à la cantine se contentant de très peu de choses dépassant le moins possible.

Non seulement il ne s'était pas dérangé une seule fois, mais le dimanche ou les ouvriers sont libres et ou l'usine était fermée, il était resté seul, fuyant les lieux de réunion, errant dans la campagne, sans amis.

Il était d'une tristesse morne, ne riait jamais et ne parlait à personne.

On ajoutait que ses cheveux avaient légèrement blanchi.

Enfin celui qui donnait ces renseignements-là terminait son rapport en disant.

—Eugène Gages paraît en proie à un profond chagrin.

M. Marais, les sourcils froncés, plus hésitant, plus perplexe que jamais murmura :

—Remords ou douleur ! Qui me le dira.

Maitre Leval fut d'autant plus désespéré de ces renseignements si différents de ceux qu'il espérait, que Pierre de Sauves continuait à lui imposer le plus scrupuleux silence sur toutes les confidences qu'il lui avait faites.

Depuis qu'il avait revu sa sœur, M. de Sauves s'était dit que la blesser en quoi que ce soit, serait pour lui la plus épouvantable torture.

Or, avouer qu'il avait soupçonné Georges d'une infidélité, surtout Georges aujourd'hui mort, quelle blessure pour le cœur de la jeune veuve !

Était-ce ainsi qu'il pouvait reconnaître sa tendresse, son calme, son dévouement, tous ces sentiments exquis qu'elle lui avait prodigués ? Non jamais.

Au bout de quelques jours, M. Leval insista d'autant moins qu'é-

tant parvenu à faire causer Jeanne Descours dans un endroit public, et sans que la Tigresse se doutât de la personnalité de l'avocat, celui-ci acquit la certitude que les craintes de Pierre à son sujet étaient justifiées.

Une haine terrible subsistait dans son cœur vis-à-vis M. de Sauves.

Et pour l'assouvir, pour faire du mal à Pierre, Jeanne raconterait ou nierait, inventerait et cacherait tout ce qu'elle pourrait.

Jeanne était trop intelligente, étant donné surtout son peu de scrupule, pour qu'on encourût cette terrible chance de l'appeler comme témoin, et de l'introduire dans l'affaire, à quelque titre que cela fût.

D'un autre côté François Rey était introuvable.

Tous les efforts de M. Marais pour arriver à se mettre sur sa trace avaient été vains.

Personne ne le connaissait, ne l'avait vu, ne pouvait donner sur cette personnalité mystérieuse la plus légère information.

Pour M. de Courneuve, pour la presse, pour tous ceux qui s'occupaient de l'affaire, il n'y avait plus un doute possible.

François Rey n'existait pas, n'avait jamais existé.

M. de Sauves, pour envoyer ces valeurs, avait pris ce nom, le premier qui s'était présenté à son imagination.

Tout comme il avait donné pour adresse le Grand Hôtel, cette immense caravansérail où il pensait faire perdre sa trace dans l'énorme va et vient journalier qui est celui de cette maison.

Pris de court, il n'avait pas eu le temps de chercher ni de préparer autre chose.

La reconnaissance formelle de M. Sallanges du Havre, du courtier maritime, des employés de la poste avaient apporté dans l'esprit de chacun la conviction la plus absolue touchant la culpabilité de Pierre de Sauves.

—Non véritablement, nous avons trop peu de chance, s'écria M. Leval en serrant à la briser la main de l'ingénieur, tous nous échappes à la fois, tout est contre nous ! Vous avez eu tort de me choisir comme avocat ! Je n'ai pas assez de talent. Je ne sais pas découvrir ce qui vous sauverait ! J'ai la certitude de votre innocence et je vais vous laisser condamner.

Mais depuis que Pierre avait revu sa sœur et son fils, depuis que Robert lui avait dit.

—Pourquoi pleures-tu, papa, puisque tu n'as pas fait de mal à per-

sonne ?

Depuis qu'Adèle en fixant sur lui son beau regard si chaud de tendresse et de foi, si plein de confiance et d'énergie, depuis qu'elle avait ajouté :

—Tous les honnêtes gens te plaignent et t'estiment ; et nous, nous t'adorons.....

Pierre s'était redressé de toute la hauteur de sa vie immaculée, de sa droiture impeccable, de sa conscience si délicate et si tranquille.

—Ne perdez donc pas courage, dit-il à Me Leval, qui sait ce que nous réserve l'audience ?

—Oui, parce que la loyauté et l'honneur doivent être toujours plus forts que tout, répondit-il en répétant tout haut cette idée qui le premier soir de son emprisonnement à Mazas s'était présenté à son esprit et l'avait empêché de succomber à sa honte et à son désespoir.

IX

L'EQUIPE D'UN HOMME AUSTERE

Il faisait une chaleur affreuse, mais tempérée par une brise qui venait du fleuve, le Tage, très large, très beau, et dont les petites ondes bleues s'en allaient vers la mer frissonnantes et moirées sous les rayons du soleil comme une traînée de soie sous la lumière des lustres.

Dans un des plus beaux quartiers de Lisbonne, se dressait, toute bâtie en marbre, entouré d'un jardin splendide, la riche maison de commission Raymond Bosc et compagnie.

Raymond Bosc, arrivé il y avait une quinzaine d'années à peu près de Bordeaux, pour y placer à Lisbonne les vins paternels, avait trouvé le pays splendide, la ville accueillante.

Au lieu d'y faire un séjour de quelques semaines, il s'y était installé, il y avait créé une maison de commission pour les vins, dont le but était de recevoir de Bordeaux les admirables produits du Médoc puis de renvoyer à son père et à son frère, restés dans la mère patrie, les vins du Portugal.

Il avait réussi, la maison était devenu solide et honorable, la fortune considérable.

Mais ce qui avait aidé à étendre ses relations, à le faire connaître avantageusement, c'était son mariage avec Mlle Carmen Lopez.

Fille d'un des hommes les plus considérés de Lisbonne, Carmen avait ouvert à son mari les portes de la meilleure société portugaise.

Elle avait ainsi grandement contribué à sa réussite, tout autant qu'elle avait fait son bonheur.

Non seulement, en effet, Mme Bosc était la plus jolie femme que l'on puisse trouver, mais elle était bonne, intelligente, dévouée, ne pensant qu'aux autres, élevant en mère de famille accomplie les deux enfants qu'elle avait donnés à son mari.

Une seule ombre gâtait ce tableau admirable.

Carmen était jalouse, mais jalouse comme on ne l'est pas ; jalouse à n'en pas dormir, à en tomber malade.

Et cela sans un prétexte, sans un motif, sans que Raymond qui adorait sa femme, eût peut-être manqué jamais à la fois conjugale...

Elle le soupçonnait sans cesse et toujours.

Dans la rue s'il tournait la tête, elle lui disait les yeux brillant et la parole brève.

—Qui regardes-tu ?

Au théâtre, elle suivait la direction de sa lognette et faisait une scène si quelques jolies femmes se trouvaient au bout.

—Mais puisque je te dis que je n'aime que toi ! répétait-il sans cesse.

—Ah ! faisait-elle toujours méfiante, les hommes sont si peu scrupuleux et un malheur est si vite arrivé !

—Ces soupçons me froissent, lui affirmait-il souvent.

—Je t'assure lui dit Raymond une fois qu'elle était allé plus loin que de coutume, je t'assure que quelque jour je te donnerai raison pour te punir de ces injures que je n'ai jamais méritées.

Elle devint très blanche de colère.

—Tu sais, arrange-toi pour que je ne le sache pas, alors... Parce que...

—Parce que ?

—Je me tuerais.

Il eut peur.

Dans les yeux de la jeune femme il y avait une résolution arrêtée, terrible.

Ce matin là Raymond Bosc était seul dans son cabinet, dépouillant son Courrier de France.

Il y avait un peu de temps qu'il était allé faire un grand voyage en Angleterre, à Jersey, au Havre, à Paris, à Bordeaux même dans sa famille, depuis lors ses affaires s'étaient dépeuplées, sa correspondance aussi.

C'était un joli garçon, au fin type bordelais, et auquel l'austérité absolue de sa vie avait conservé une grande apparence de jeunesse.

Raymond Bosc avait une quarantaine d'années, on ne lui en eût pas donné trente.

Il était de taille moyenne, admirablement proportionné ; des yeux bruns, au regard très droit, éclairaient un visage extrêmement sympathique, dominé par un magnifique front hardi et intelligent qui couronnaient des cheveux très noir coupé ras derrière et sur les tempes mais légèrement bouclés audessus de la tête.

Une lettre plus volumineuse que les autres attira son attention.

Elle était timbrée de Paris.

Il l'ouvrit.

En tête, en caractère imprimés, il y avait :

MAISON DE COMMISSION ET D'EXPORTATION DE VINS FRÈRES

Elle contenait les lignes suivantes :

—Mon cher ami,

—Il se passe en ce moment à Paris un fait très grave, et il faut que vous viviez dans l'indifférence heureuse et dans la quiétude absolue de votre admirable pays pour ne pas l'avoir appris.

—Mais vous ne savez probablement pas les journaux français sans cela vous m'en eussiez dit un mot.

—Devant votre silence, mon devoir est de vous informer de ce qui se passe, car j'y vois votre honneur engagé.

—Diable ! pensa Raymond, mon honneur !

Rien que cela !

Il continua sa lecture.

—Un industriel nommé Pierre de Sauves est accusé d'avoir tué son beau frère. Il nie ce crime atroce. Mais la justice croit qu'il l'a tué, pour le motif qu'il avait besoin de quarante et un mille francs perdu par lui sur parole au cercle des ondes, au Havre le jour de la pentecôte.

Raymond devint atrocement pâle.

Ses mains qui tenaient la lettre se mirent à trembler si fort, qu'il dut déposer sur le bureau le papier qu'il continua à parcourir du regard.

M. Duvergier disait.

—M. Sallange a qui était due la plus forte somme, a déclaré reconnaître Pierre de Sauves le joueur malheureux du Havre, il a dit de plus que les sommes avaient été expédiées du bureau de la rue de Cléry, à Paris.

—Dans ce bureau on a trouvé sur les registres le nom de François Rey comme envoyeur avec son adresse du Grand Hôtel. Je n'ai pas besoin de vous dire mon cher Raymond, qu'au grand Hôtel François Rey n'est pas descendu.

—Tout cela constitue contre M. de Sauves une charge terrible, car on l'accuse d'avoir donné un faux nom et une fausse adresse.

—Moi seul aujourd'hui connais le vrai François Rey. Moi seul

sais où il a passé les deux nuits à Paris.

—Mais je me suis bien gardé de donner des explications qui eussent pu vous ennuyer ou amener des troubles sérieux dans votre ménage.

Je me contente de vous envoyer ces détails, laissant à votre droiture le soin de déjouer toute ces choses délicates.

—Vous direz à votre femme, si jamais elle connaît cette histoire, qu'à Paris François Rey a reçu l'hospitalité chez moi. Le reste s'expliquera tout seul.

Croyez mon cher Raymond, à la vieille et indestructible affection de votre ami d'enfance.

—JEAN DUVERGIER

—P. S.—M. de Sauves passera aux assises dans six jours, soit le vingt trois août.

Les lèvres de M. Bosc étaient toutes blanches.

A cet instant un petit grattement se fit entendre derrière la porte, et sous la draperie relevée, vint aussitôt s'encadrer une admirable tête de femme aux yeux de diamants noirs.

La physionomie pâle et mate était d'une douceur et d'une pureté adorable.

—Quoi de nouveau ? demanda-t-elle en entrant.

—Les affaires augmentent chaque jour, répondit Raymond en glissant sous un paquet de papiers la lettre qu'il venait de lire.

—Ah ! tu es bien pâle, tu as l'air singulier.

—Moi, non.

—Je te dis que si. Qu'est-ce que tu as ?

—Rien du tout.

—Prend garde, si jamais j'apprends.....

—Oui, je connais la chanson. Il y a longtemps qu'elle dure.

—Tu te fâches donc tu as tort.

—Je t'en prie, laisse moi. Je suis ennuyé parce qu'il me faut repartir.

—Eh bien, je t'accompagne cette fois-ci.

—Comme tu voudras. J'en serai fort heureux.

—Oui, mais quoi ?

—Oh ! pas grand chose. Nos enfants vont être en vacances, et si nous partons tous les deux en voyage, il faut les laisser lycées et au couvent.

Carmen avait la passion de ses enfants.

—Emmenons les.

—Avec cette chaleur à Paris, pour qu'ils tombent malades, jamais.

—C'est donc à Paris que tu veux aller ?

—Pour une grosse affaire de vins avec une maison de Bercy, oui.

—C'est ce matin que tu as reçu la proposition, fit-elle en regardant d'une manière fort inquiétante les papiers étalés sur le bureau.

Une inspiration sauva Raymond Bosc.

—Non ces jours-ci

—Pourquoi n'as-tu pas parlé de ce voyage plus tôt.

—Parce que je voulais savoir si la quantité de vins en magasin me permettait de conclure l'affaire.

Elle n'insista plus.

Il n'avait pas refusé positivement de la laisser venir avec lui, il n'avait pas hésité dans ses réponses elle avait confiance.

—Ton voyage durera-t-il longtemps ? demanda-t-elle à son mari...

—Le temps d'aller et de revenir.

—Et tu pars ?

—Ce soir à sept heures.

—Déjà !

—Afin d'être revenu, et de vous rejoindre le plus tôt possible.

Au bout de quelques secondes, il ajouta :

—Si tu voulais m'être agréable je sais bien ce que tu ferais.

—Quoi donc ?

—Tu irais installer avec nos enfants dans notre villa des bords de la mer ; ici il fait trop chaud, de plus il y a eu ces jours-ci quelques

cas de fièvre typhoïde je vais être trop inquiet durant mon voyage à Paris.

—Là Raymond Bosc serait plus tranquille : Carmen ne verrait personne ne recevrait point de journaux, et il était probable qu'elle ignorerait l'affaire qui l'appelait à Paris.

Après les vacances, quand elle reviendrait à Lisbonne, ceux qui l'auraient su l'auraient déjà oubliée. Le soir, il prit l'express.

Mais il était horriblement inquiet. La lettre était datée du 17 août. Elle avait été distribuée le 21 seulement à Lisbonne.

Arriverait-il en temps utile pour remplir à Paris son devoir d'honnête homme ?

(à continuer)

Les merveilles de l'exposition de 1889

A l'occasion de la grande Exposition Universelle de Paris, dont le succès a retenti dans le monde entier nous sommes heureux de pouvoir offrir à nos lecteurs les reproductions aussi exactes qu'artistiques des merveilles que l'art, l'industrie, la science, ont accumulées dans la grande Ville, vers laquelle les peuples accourent des points les plus reculés du globe :

La Tour Eiffel, artistement coloriée, avec tous les détails, d'après une photographie, et notes explicatives (format : 60 centimètres sur 44)

Intérieur de la Galerie des machines, admirable reproduction artistique et coloriée, d'après photographie, avec les machines exposées (format 60 centimètres sur 44).

Les Fontaines Lumineuses et la Tour Eiffel embrasée, magique effet de nuit supérieure reproduit avec toute les couleurs.

Vue générale et complète de l'Exposition, coloriée avec soin et très exacte (format : 72 centimètres sur 44)

Plan-Guide dans l'Exposition, colorié, très clair et très complet.

Le Panorama de Paris, chef d'œuvre de patience et d'habileté artistique : tous les monuments sont exactement reproduits, comme photographiés, ainsi que les rues, boulevards, places, etc. Paris est représenté avec toute son animation piétons chevaux ; le mouvement est saisissant (format : 72 centimètres sur 44)

Par suite d'un traité spécial avec les éditeurs, tous nos lecteurs peuvent se procurer une ou plusieurs collections des six magnifiques objets énumérés ci-dessus, au prix exceptionnel de 4 fr. (au lieu de 12 fr) le tout est envoyé immédiatement franco-poste, en adressant un mandat-poste, timbré français ou toute valeur payable à Paris, directement au Petit Journal de la Famille, rue de l'Estrapade, 15, Paris.



U. BEAUNOYER

Peintre, tapissier et décorateur

Coin des rues

CONCORDE et WILLIAM ST-HYACINTHE.

SPECIALITÉ : Voitures et Enseignes peintes et lettrées.

Mobilier peints et vernis à neuf.

Ouvrage de Première Classe.

Les personnes qui ont des voitures ou sleighs à faire peinture ou vernir, feront bien de s'adresser à

U. BEAUNOYER.



Courses à Drummondville, le 23 et 24 septembre courant.

HOTEL-DE-VILLE

ST-HYACINTHE.

Jeudi, 26 Septembre

La fameuse troupe de MINSTRELS des Frères Guy !

Nouvelle musique ! Nouvelles chansons ! Nouvelles danses ! Scènes dramatiques ! Décors nouveaux !

PRIX POPULAIRES.

Billets en vente au bureau de La Tribune, où le plan de la salle est déposé.

CHAUSSURES

JOS. MORIN,

No. 33 RUE ST-ANTOINE,

VIS-A-VIS LE MARCHÉ.

2<sup>me</sup> porte du magasin de M. S. Bourgeois, ST-HYACINTHE.

ASSORTIMENT DE CHAUSSURES, pour Hommes, Femmes et Enfants, dans toutes les lignes.

—PRIX TRES BAS—

Aussi : Assortiment complet de Valises, Sacs de Voyage, etc.

AUX CORDONNIERS !

CUIRS et FOURNITURES à l'usage des Cordonniers, ainsi qu'un choix de FORMES de toutes sortes.

—Tout est Neuf et de Première Qualité.— Venez et vous serez bien servis.

Jos. Morin,

à 9 30 Marchand de Chaussures

Quinze Mille Dollars

EN CHAUSSURES !

SACRIFICES ENORMES !

En un seul Magasin !

L'immense stock de chaussures de la Manufacture de J. Aird & Co., a été vendu à M. L. A. Guertin, marchand de chaussures, à 75 cts dans la S., et est maintenant installé dans son vaste magasin, Place du marché.

Coin de la rue Cascades et St-François.

Tout est marqué pour être vendu à 75 cts dans la S.

Le public apprendra avec plaisir cette importante nouvelle, qui va nécessairement faire une révolution terrible dans le commerce de chaussures de cette ville. Tout le monde voudra profiter des avantages offerts, et gagner au delà de

40 par cent.

L'assortiment est des plus variés et comprend ce qu'il y a de mieux en fait de chaussures dans toutes les lignes.

Jamais un stock aussi considérable n'a encore été offert en détail au public.

Tous sont invités à aller le visiter au magasin de

L. A. GUERTIN,

ST-HYACINTHE.

N. B.—Jusqu'à nouvel ordre, le magasin sera fermé à 6 hrs P. M., tous les mardis et jeudis.

Aux Forgerons

A VENDRE, à St-Dominique de Bagot, à 3 arpents de l'église, 2 emplacements avec boutique de forge, maison privée, étable etc, le tout en bon ordre. Conditions faciles. S'adresser à

CASIMIR DESPARS,

St-Dominique.

On demande

Un apprenti-meunier. S'adresser immédiatement à

FERD. BARBEAU, Meunier,

Emileville, St-Pie, Que.

Terre à vendre

Une terre de 125 arpents dont 75 en culture et le reste en bois, située à Granby, comté de Shelburne, à 1 1/2 mille de l'église, avec maison neuve, une grange, à deux étages, convertie en métal, dans laquelle il y a l'eau courante pour les animaux. Conditions faciles. S'adresser au propriétaire

D. B. McKERLEY,

à 15 nov. Granby, Qué.

Terre à vendre

A St-Damase, dans le rang de Ste-Marie-Anne, une magnifique terre en bon ordre, toute en foin. Maison, hangar, écurie, grange, et de plus un petit verger.

Pour les conditions, s'adresser au propriétaire, CYPRIEN GLADU, boulanger, Rue Concorde, St-Hyacinthe.

Terre à vendre

A BONNES CONDITIONS

Située dans le canton de Shelburne et comprenant 200 acres dont la moitié en bon état de culture, avec maison, granges, bon verger et sucrerie.

Pour informations, s'adresser à DANIEL ASHTON, Savage Mills, P. Q.

à 10

La Colonne Levi

Sept. 5, 1889.

ANNONCE

POUR

L'Automne et l'Hiver.

Liste des Marchandises qui arrivent tous les jours dans nos trois Magasins :

2 caisses de Casimir de couleur les plus nouvelles, qui sont l'acajou, terra cotta et vert pois.

1 caisse de Casimir noir puce, depuis 25 cts à \$1.50 la verge. Ces marchandises ont été importées directement des manufactures, spécialement pour notre commerce.

1 caisse de Casimirs de fantaisie, barrés et par grands carreaux, qui font rage aujourd'hui. Venez les voir. Ils sont des couleurs les plus nouvelles, telles que vert-pois, terra-cotta, paon, électrique, acajou, vert-bouteille, bronze etc., etc.

20 pièces de Casimir avec une large raie sur les bords, la plus jolie chose en vente. Couleurs mentionnées ci haut.

45 pièces d'étoffe à robes, de couleur unie, beaucoup portées pendant cette saison.

50 pièces d'étoffes à costume, avec barres et carreaux de fantaisie à 10 cts la verge. Elles sont belles et à bon marché.

18 pièces d'étoffes à costumes, tout laine, bleu-marin, seal, bronze, myrtle, vert-bouteille, grenat, gris-sombre et noir.

ETTOFFES A MANTEAUX, ETOFFES A MANTEAUX, ETOFFES A MANTEAUX.

5 caisses d'étoffes à Manteaux, des modes les plus récentes. Tout le monde devrait les voir. Toutes marchandises de la saison. Couleurs : noir, brun, barrées et carreautes. Aussi un bel assortiment de Meltons colorés pour gilets courts, de dames, avec garnitures convenables.

On peut choisir aussi sur une grande variété de "Sealettes."

1 caisse de shawls de laine à très bas prix. Achetés au rabais. Venez les voir.

Tout un assortiment du meilleur pour la saison. Bordures en soie et en satin, convenables aux marchandises mentionnées. Gants, corsets, rideaux de dentelle, indiennes, cotons, rubans, etc. Enfin, tout ce que l'on peut désirer.

Venez voir nos gants de seal pour Dames, tout nouveaux et très chauds pour l'hiver.

Une splendide variété de hardes faites pour les hommes, les jeunes gens et les petits garçons.

400 Pardessus de la nouvelle mode pour les petits garçons, attendus tous les jours.

200 Habillements d'automne pour hommes, de \$4.00 à \$20.00.

Notre Département de Chaussures tout vis-à-vis de notre magasin de marchandises sèches, contient une ligne complète de Chaussures pour hommes, garçons et filles, aux prix les plus bas. Venez les voir.

Les Dames sont spécialement invitées de venir voir les marchandises que nous attendons tous les jours, qu'elles veulent acheter ou non, parce que nous sommes certains que si elles veulent acheter, elles seront satisfaites de nos marchandises et de nos prix.

Il ne faut pas oublier que notre stock de soies et de satins est le meilleur des Cantons de l'Est.

58 RUE ST-SIMON

ET

41 ET 43 RUE ST-FRANCOIS

VIS-A-VIS LE MARCHE,

Attention à la grande enseigne blanche de 52 pds de long.

H. LEVI. Prop.

Hardes Faites

A 25 par cent au dessous du prix courant.

M. O. DAVID, Père, Ayant décidé d'abandonner les affaires, vend toutes ses marchandises à grand sacrifice.

Une réduction de 25 o/o sur le prix courant est faite sur HABILLEMENTS, TWEEDS et ARTICLES DE MERCERIE.

M. O. DAVID, Père, No. 44 rue St-François.

Place du Marché, St-Hyacinthe.

GRAND ASSORTIMENT

DE

Marchandises Nouvelles

VENANT D'ÊTRE REÇUES

au magasin de

N. G. LEDUC,

No. 100 RUE CASCADES

En face du Marché.

ETTOFFES A ROBES, CASHIMIRS, INDIENNES, Etc.

SOIES, SATINS, BRODERIES, DENTELLES, GANTS, PARASOLS, Etc.

Prix plus réduits que jamais.

AU BON MARCHÉ.

Marchandises d'Automne

MM. BERGERON & CIE., viennent de recevoir un superbe assortiment de

Marchandises d'Automne.

Etoffes à Robes

CE QU'IL Y A DE PLUS NOUVEAU ET DE PLUS CHOISI.

Etoffes à Manteaux

DE LA DERNIÈRE IMPORTATION.

Marchandises de goût dans toutes les lignes.

Toujours au plus bas prix.

Bergeron & Cie.

PLACE DU MARCHE,

ST-HYACINTHE.

Hardes Faites

CHEZ

MATHIEU FRÈRES,

No. 72 Rue Cascades,

(Vis-à-vis la Banque de St-Hyacinthe.) ST-HYACINTHE.

Le plus grand assortiment de la ville!

Le choix le plus varié!

Les marchandises les plus nouvelles!

Les patrons les plus nouveaux!

La coupe la plus élégante!

Mercerie, Chemises, Cois, Collets, Gants, etc.

- SUR COMMANDE -

Habillements faits sur commande à 24 heures d'avis, par des ouvriers de 1re classe.

Cartes de modes de Paris reçues chaque mois.

A VENDRE

10 parts (\$1,000) payées, dans la Compagnie d'Imprimerie de l'Union. S'adresser à LA TRIBUNE.

Chaussures Fines

Toujours à l'Ancienne Place

122



Batisse Pagnuelo RUE CASCADES, 122

L. N. LUSSIER & Cie.

Viennent de recevoir un immense assortiment de

Chaussures Fines

DES ETATS-UNIS.

M. Lussier est allé lui-même choisir à Boston et New-York les formes les plus nouvelles et les plus élégantes.

Bottines, Souliers et Pantouffles pour Dames, jeunes filles et enfants. Bottines, Congress et Souliers en veau et kid français pour hommes et jeunes gens. Aussi valises et sacs de voyage.

Le tout aux plus bas prix.

JOSEPH LEDUC

FERBLANTIER

Plombier & Couvreur

RUE CASCADES

Vis-à-vis chez MM. Pagnuelo Frères

ST-HYACINTHE

Couvertures en Ferblanc,

Couvertures en Ardoises,

Couvertures en Tôle galvanisée,

Couvertures en Bardeau Métallique.

Seul agent pour le Bardeau

Métallique.

OUVRAGE GARANTI

PRIX MODÉRÉS.

G. V. Morin

ORFÈVRE - BIJOUTIER,

(CI-DEVANT DE ST-PIE)

No 47, rue St-François

ST-HYACINTHE.

Fait une spécialité des Réparations

de Montres, Horloges,

Bijoux et tous ouvrages dans la

ligne d'orfèverie.

Tout ouvrage garanti.

Poeles, Fournaises, Etc.

ED. LAJOIE,

FERBLANTIER,

No. 88 RUE CASCADES,

ST-HYACINTHE,

Invite le public à venir visiter l'immense

assortiment de

FOURNAISES, POELES DE CUISINE ET AUTRES

Qu'il vient de recevoir des meilleures manufactures de la Puissance.

Désirant écarter tout le stock au plutôt, il vendra à de grands sacrifices,

25 par cent au-dessous des prix réguliers.

Que ceux qui ont besoin de poeles, fournaises et ferblanteries de toutes sortes, de première qualité, s'empressent d'aller faire leurs achats chez

ED. LAJOIE.

A. BLONDIN,

Plombier Sanitaire



POSEUR DE FOURNAISES

A eau chaude et à vapeur

BASSE & HAUTE PRESSION

148, Rue Cascades

SAINT-HYACINTHE QUE.

Pour un habillement fait au dernier goût, allez chez

O. G. CLEMENT

No. 109, RUE CASCADES

Un tailleur de première classe de Chicago, est prêt à prendre votre mesure pour un habillement NUMERO US, au Magasin de O. G. CLEMENT, 109, Rue Cascades.

Hardes Faites, Tweeds,

Serges Anglaises, Françaises et Canadiennes

Habillements sur mesure dans les derniers styles. COUPE GARANTIE.

On vous servira mieux que n'importe où et à bien meilleur marché.

CHEMISES, COLLETS, ETC.

O. G. CLEMENT,

Marchand-Tailleur,

Coin des rues Cascades et Mondor.

St-Hyacinthe.

VOUS TROUVEREZ CHEZ

J. H. MORIN

64, Rue St-Simon

PLACE DU MARCHÉ, ST HYACINTHE

(Ancienne place de J. Leduc)

Le meilleur assortiment de

Poèles de toutes sortes

FOURNAISES.

FERRONNERIES LÉGÈRES,

Vaisseaux et Ustensiles de Cuisine

ET FOURNITURES DE MAISON

Canistres à lait,

Chaudières à sucre, etc.

Aussi : Outils de toutes sortes pour Menuisiers et Charpentiers.

On tient toujours un bon assortiment de

PELLES, FOURCHES

RATEAUX

Et autres instruments d'Agriculture.

J. H. MORIN

Primes

Extraordinaires

OFFERTES A TOUS LES

Abonnés de "La Tribune"

ANCIENS ET NOUVEAUX.

	Valeur
1 Montre en or (f.c.)	\$40.00
1 Montre en argent	24.00
1 Montre en argent (Dame)	15.00
1 Montre en argent	12.00
1 Montre en nickel	7.00
1 Montre en nickel	6.00
1 Chaîne de montre (rolled plain)	5.00
1 " " " "	4.00
1 " " " "	3.50
1 " " " "	3.00
1 Set boutons pour poignets	2.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " chemises	1.00
1 Set " " " "	1.00
1 Set " " " "	1.00

15 Valeur totale : ..... \$125.00  
Ces différents objets sont exposés dans la vitrine du bureau du journal.

Tout abonné (ancien ou nouveau) au journal LA TRIBUNE, reçoit en même temps que son REÇU un NUMÉRO SPÉCIAL lui donnant droit au tirage des objets ci-dessus, qui se fera jeudi, le 31 octobre prochain (1889).

Il y aura 15 Chances.

Lors du tirage, le premier numéro sortant, gagnera la montre en or de \$40.00, le deuxième gagnera la montre en argent de \$24.00 et ainsi de suite, jusqu'à la fin de la liste.

Les noms des gagnants seront aussitôt publiés dans LA TRIBUNE et les différents lots seront délégués par la poste enregistrés.

A DENIS,

Directeur-propriétaire,

LA TRIBUNE,

St-Hyacinthe.

8 pages—30 colonnes.

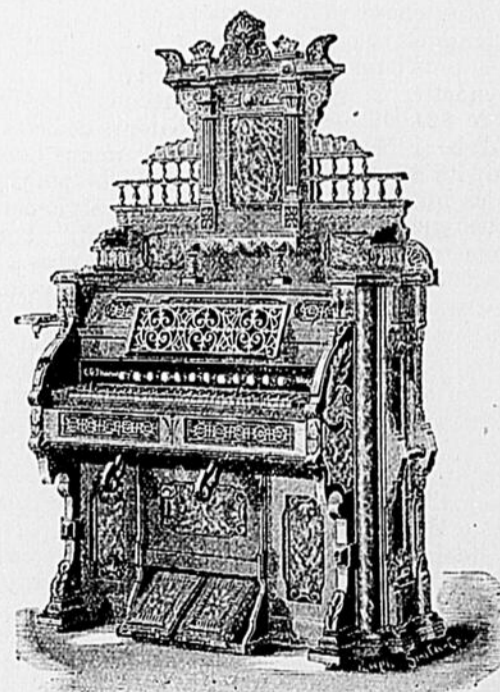
Print le vendredi de

chaque semaine. Abonnement, \$1.00 par an,

payable d'avance.



ORGUES DE SALON



A Vendre et a Louer

Conditions de Paiement faciles.

A. DENIS, ST-HYACINTHE,

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, QUEBEC

PARAIT LE VENDREDI.

Abonnement (payable d'avance)

Un an..... \$1.00

6 mois..... 50

ANNONCES :

1re insertion..... la ligne 10c.

Insertion subs..... 5c.

Annonces à long terme à prix modérés.

A. DENIS,

Directeur-Propriétaire.

St-HYACINTHE, 20 Sept. 1889

La *Montréal Gazette*, organe du gouvernement fédéral, a publié mardi un premier-Montréal qui crée une certaine sensation dans les cercles politiques.

C'est une déclaration en règle en faveur d'un traité de réciprocité avec les États-Unis.

Sir John songerait-il à baisser pavillon ?

La *Gazette* de Sherbrooke donne pour excuse du peu de courtoisie avec lequel le Colonel Rhodes a été reçu à l'Exposition de Sherbrooke, le fait que ce monsieur aurait accepté l'hospitalité d'un honnête canadien-français à la résidence duquel il aurait passé la nuit et que le lendemain, (chose horrible !) il aurait fait une visite au bureau de M. L. C. Bélanger. En voilà une excuse ! Aussi le Colonel qui sait ce que l'on se doit entre gentilshommes dans la vie privée comme dans la vie officielle, a-t-il pris le premier convoi pour l'Assomption où l'attendait une réception digne de sa haute position officielle.

Les conservateurs respectables de Sherbrooke se sentent humiliés d'un pareil contre-temps et se promettent de faire en sorte qu'à l'avenir un tel manque de savoir vivre ne se renouvelle plus.

La presse bleue dit *La Justice*, recommence à étaler dans ses colonnes le chiffre de la dette provinciale, comme si c'était M. Mercier qui l'avait contractée.

La dette brute de Québec est d'environ \$24,000,000 ou \$16 par tête, la dette nette d'environ \$15,000,000 ou \$10 par tête, étant donné que la population de notre province est de 1,500,000 habitants ; Ottawa, avec une population de 5,000,000 d'habitants, a une dette brute de \$250,000,000 ou \$57 par tête, la dette nette étant de \$240,000,000 ou \$48 par tête.

Ainsi la dette fédérale, étant tenu compte de la différence dans le nombre de la population, est près de cinq fois plus élevée que la dette provinciale !

Et de plus, chose qu'il ne faut pas oublier, quels sont les hommes qui ont le plus largement contribué à endetter la province de Québec de \$24,000,000 ?

C'est d'abord M. Chapleau qui a rendu pour \$7,000,000 un chemin de fer qui avait coûté près de \$17,000,000, encourageant dans cette seule transaction une perte de \$9,000,000 ; puis ce sont ses successeurs les Mousseau et les Ross, ces hommes dont les déficits se comptaient par millions.

Les cultivateurs du comté de Rouville parmi lesquels nous comptons un bon nombre d'abonnés, ne semblent pas satisfaits du discours de M. Gigault, leur député au fédéral, au pique-nique du parc Otterburn. Ils se demandent avec raison comment il se fait que cet homme en l'honorable M. Chapleau et le cynisme de Sir A. P. Caron dans l'affaire Riel, a dans ce discours, démenti sans honte sa conduite passée et s'est vigoureusement souffleté lui-même

"Ce petit bonhomme politique," nous disait l'un de ces braves cultivateurs, "a cru faire un coup

du nord, en méprisant ses anciens amis et en se jetant comme un aveugle, la tête la première contre M. Mercier, qui entre nous, s'en fiche pas mal, je vous assure. Savez-vous ce qu'il y a gagné ? Les nationaux du comté en ont honte, et les gens de Chapleau le méprisent. En a-t-il conté de ces mensonges dans ce fameux discours ! En a-t-il servi à ses auditeurs de ces restants de ragouits réchauffés par la presse tory ! Tout le monde se disait en l'entendant : "Tiens, lui qui jurait tant contre les pendards, on dirait qu'il est pendard lui-même !" Et puis, lui qui représente des cultivateurs, il a bien le toupet de reprocher au gouvernement d'avoir créé un ministère d'agriculture ! Comme si nous n'avions pas besoin de ça nous autres, auxquels on ne pensait que quand on voulait nous exploiter. Et puis, ces reproches à propos de dépenses. Mais si ces dépenses nous donnent cent pour cent de profit ? Par exemple, moi qui vous parle, j'avais trente arpents de beau foin. J'ai dépensé \$15 pour me faire aider à le faire en bon état. Crovez-vous que j'aurais été plus riche de le faire tout seul et d'en perdre la moitié ? Eh ! bien, M. Gigault a l'air de le croire lui. En voilà-t-il pas un économiste ? M. Gigault a dit encore beaucoup d'autres choses qui n'ont pas plus de bon sens et qui nous prouvent qu'il a viré son capot à l'envers. Oh ! mais par exemple, il n'a pas parlé de la vente du chemin de fer du nord. Si M. Gigault croit qu'on va se laisser arranger de la sorte, il se trompe. Il a eu son tour, nous aurons le nôtre quand viendront les élections. Les cultivateurs n'apprennent pas de grands discours comme M. Gigault ; ils ne disent qu'un mot aux élections et ce mot-là parle."

Le recit de notre ami du comté de Rouville suffirait seul à nous persuader de la volte-face du député Gigault, si toute la presse nationale n'était pas unanime à condamner la conduite coupable d'un homme qui a si étrangement abusé de la confiance de ses électeurs.

L'idée de la réciprocité illimitée émise par l'honorable M. Laurier et tout le parti libéral, acclamée par tous les gens sans préjugés et surtout par les classes agricoles, semble gagner sensiblement du terrain. Mais cette question comme celle d'une grande importance économique, a été évidemment empoignée par les partis qui s'en sont fait une arme offensive ou défensive suivant leurs couleurs respectives, pour parvenir à leurs fins.

Au début, la presse tory s'était écrit un vocabulaire d'adjectifs tous plus vilains les uns que les autres pour qualifier les vues larges de MM. Laurier et Cartwright. A entendre parler ces messieurs, les avocats et les approbateurs de cette mesure, n'étaient rien moins que des traîtres, des renégats politiques que l'Oncle Sam avait achetés à beaux dollars comptant. Pour ajouter une étoile de plus à la bannière étoilée, nous voulions fouler aux pieds le vieux drapeau, et commettre le crime de trahison.

Plus tard quand on s'aperçut que le peuple s'amusait de ces criaileries ineptes, on essaya d'autres raisonnements plus sérieux en apparence mais qui étaient dépourvus de toute logique. On essaya de persuader au peuple qu'un commerce libre avec un pays riche et industriel ayant une population d'au-delà de 60,000,000 serait une ruine inévitable pour nos classes agricoles. "Le Canada serait inondé" disaient-ils par les produits américains, tels que les chevaux, le foin, les bêtes à cornes etc." Il ne fallait pas y penser, ce serait le renversement des principes les plus élémentaires de l'économie politique, la ruine complète enfin. La réciprocité, c'était le moyen de nous forcer à vendre à bon marché pour payer cher. Et puis, d'ailleurs est-ce que l'Angleterre n'opposerait pas le *vetu* le plus énergique à cette tendance de l'une de ses principales colonies vers l'émancipation et le progrès ?

Mais les cultivateurs qui ont goûté pendant quelque temps les fruits d'une réciprocité limitée, savent quel immense avantage ils pourraient retirer d'un commerce libre avec leurs riches voisins et ils ont assez de confiance en la magnanimité de l'Angleterre pour croire qu'elle s'opposait au vœu légitime de tout un peuple qui veut entrer dans une voie de progrès plus large et plus facile. Rendus au pied du mur, nos adversaires nous lancent leur argument suprême. "Tout cela est bel et bien, messieurs. La réciprocité ? mais vous en parlez à votre aise. Savez-vous seulement, si les Américains dont vous recherchez l'alliance, sont bien d'opinion d'y consentir ?" Eh ! bien sur ce point comme sur les autres, nos adversaires sont condamnés au désappointement. Notre correspondant canadien de Fall River, qui s'occupe de la question depuis plusieurs années qu'il réside aux États-Unis, qui fait partie de l'une des plus grandes maisons commerciales du Massachusetts, et, qui comme tous les Canadiens patriotes qui ont émigré, porte toujours un vif intérêt au sort de ses compatriotes du Canada, nous écrit que ce raisonnement des adversaires de la réciprocité est tout-à-fait dépourvu de fondement.

Il fait suivre ses remarques d'un article remarquable sur le sujet dans "*Boston Daily Globe*" dont nous extrayons ce qui suit : Le général McNulta est allé en Angleterre comme représentant de l'entreprise la plus colossale qui ait jamais été inaugurée en ce pays depuis la suppression des troubles occasionnés par la guerre de sécession. Cette mission, prend son origine à une assemblée de politiciens et de capitalistes qui a eu lieu à St-Louis quelques semaines avant son départ pour l'Europe.

Cette entreprise qui se revêt de formes de plus en plus distinctes et dont la nature doit nécessairement être livrée à la publicité, est le fruit d'une organisation de capitalistes, américains, anglais et canadiens, pour travailler à l'annexion du Canada au moyen de mesures pacifiques. Un grand nombre de politiciens et de capitalistes éminents ont déjà donné assez d'adhésion au projet pour le considérer comme étant d'une importance nationale. On dit que le plan de l'organisation a été conçu par le sénateur Charles V. Farwell de Chicago, qui, dit-on, l'aurait reçu à l'état embryonnaire du secrétaire d'Etat James G. Blaine, à son retour d'Europe l'année dernière. Parmi les intéressés on cite les noms de Phil. Armour de Chicago, Jay Gould, les Vanderbilt, les actionnaires des chemins de fer Wabash et Illinois Central et deux ou trois des premiers capitalistes de la Californie. Tous les politiciens mentionnés sont directement intéressés dans l'organisation, excepté peut-être James G. Blaine. On met aussi au nombre de ces derniers les sénateurs Vest du Missouri, Voorhees de l'Indiana et Payne de l'Ohio. Chaque républicain dont le nom est ou a été mentionné comme candidat à la présidence de la Chambre, est attaché jusqu'à un certain point à l'entreprise, même Reed du Maine et Jos. G. Cannon de l'Illinois.

D'après l'opinion du Gén. B. F. Butler, qui est désigné comme devant être l'avocat de l'association, l'objet en vue n'est pas une violation de la loi internationale, si l'on emploie que des mesures pacifiques. Voici d'après ce que l'on en connaît la ligne de conduite que tiendrait l'association : Elle aurait le contrôle de capitaux illimités. Après que le montant du capital en actions aura été déterminé, il sera divisé en cinq parties ; les capitalistes anglais en prendraient deux cinquièmes, les Américains le même nombre et les Canadiens un cinquième, ce qui garantirait une coopération active de la part des trois pays concernés. On s'assurerait des influences politiques aux États-Unis, en Angleterre et au Canada. Les hommes d'Etat anglais s'efforceraient de démontrer à leur gou-

vernement que les Canadiens sont bien déterminés d'avoir l'indépendance ou l'annexion, et que tôt ou tard les relations actuelles entre la Canada et l'Angleterre pourraient devenir une cause de troubles, et peut-être d'une guerre coûteuse dont le résultat serait probablement pour cette dernière la perte de ses colonies d'Amérique.

On montrerait au Canada les avantages commerciaux et politiques qui résulteraient de son union avec les États-Unis. L'association se chargerait de la dette entière du Canada, se montant à \$160,000,000 et les Canadiens n'auraient rien à payer de celle des États-Unis, contractée avant leur admission dans l'Union. En retour, le parlement canadien, avant de se dissoudre, accorderait à l'association de vastes concessions de terre, des franchises de chemins de fer, des privilèges de quais et de havres et autres concessions de valeur.

Comme les États-Unis sont déjà en faveur de l'annexion, il ne faudrait pas de grands efforts pour obtenir une législation congressionnelle à cet effet. Aussitôt après l'annexion, une impulsion extraordinaire serait donnée aux affaires canadiennes. Les colons de ce pays se dirigeraient vers le Canada et prendraient le pas sur l'émigration européenne. On les enverrait de suite dans l'intérieur pour coloniser les terres incultes de l'association, qui ouvrirait partout des lignes de chemins de fer, ce qui aurait pour effet de développer les ressources de ces vastes terrains inoccupés. L'augmentation de la valeur donnée à ces terrains par la colonisation suffirait à rembourser aux actionnaires l'argent avancé par l'association, tandis que les Canadiens auraient le grand bénéfice de ce développement des ressources de leur pays.

Les auteurs de ce plan d'association doivent sous peu agir ouvertement. Ils seront obligés d'avoir une salle des pas perdus au Congrès l'hiver prochain.

L'association ouvrira des bureaux à Londres, New-York, Chicago, Montréal et Québec. En outre des influences politiques et financières, l'organisation compte sur l'appui moral du peuple des trois pays pour résoudre par des moyens pacifiques, un problème que depuis longtemps on envisage avec crainte."

Si nous nous sommes fait l'écho du grand journal Bostonnais sur une question d'une telle importance, ce n'est pas parce que nous voudrions risquer une opinion sur l'opportunité d'un changement si radical dans l'existence de notre pays. Notre but était uniquement de faire voir que loin d'être indifférents à l'annexion du Canada à leur pays, les Américains s'occupent beaucoup au contraire d'un problème dont la solution ferait de leur république la plus grande, la plus riche et la plus puissante du monde entier. Tant qu'à nous personnellement, nous hésiterions à donner notre adhésion à ce projet, parce que nous croyons que dans l'éventualité de la rupture des liens coloniaux, notre pays est assez doué de la nature sous tous les rapports pour lui permettre d'aspirer à l'indépendance.

A propos de la langue française

Dans son intéressante chronique de cette semaine, M. Léon Ledieu, rédacteur du *Monde Illustré*, rappelle dans les termes suivants l'attitude énergique prise par le regretté Lafontaine relativement à l'usage du français comme langue parlementaire :

Comme tous les journaux, littéraires aussi bien que politiques, s'occupent de la grande question de l'abolition de la langue française dans Manitoba, et de la cessation de son enseignement dans l'Ontario, je crois avoir le droit de rappeler quelques souvenirs historiques à ce sujet.

Ceci se passait en 1842, en pleine chambre, alors que l'usage de la langue française était interdit, puisqu'il avait été aboli par l'acte d'union. M. Lafontaine venait de se lever pour la première fois afin de discuter un point de politique quelconque (vous

voyez que je ne veux pas en faire) et commençait à s'exprimer en français, quand un autre député, M. Dunn, lui demanda de parler en anglais et s'attira la réplique suivante, admirable d'énergie et de patriotisme :

"L'honorable membre qu'on nous a si souvent représenté comme un ami de la population française, a-t-il donc oublié que j'appartiens à cette race si horriblement maltraitée par l'acte d'union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup.

Il me demande de prononcer dans une langue autre que ma langue maternelle, le premier discours que j'aie à prononcer dans cette chambre ! Je ne défie de mes forces à parler la langue anglaise.

Mais je dois informer l'honorable membre, les autres honorables membres et le public, au sentiment de justice duquel je ne grains pas d'en appeler, que quand même la connaissance de la langue anglaise ne serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens-français, ne fat-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte d'union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada.

Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

Quel courage ! quelle noblesse ! quel défit !

Ah ! ce fut une belle journée que celle où l'on vit un vaillant, un vaincu cependant, se lever ainsi et jeter à la tête des vainqueurs ces paroles vibrantes comme les notes du clairon qui sonne la charge ! Ces mots-là font leur trouée en passant dans les rangs ennemis.

On eut la preuve quelques années plus tard, en 1849, il y a juste quarante ans, quand lord Elgin inaugura le rétablissement de la langue française dans le parlement canadien.

On avait tant bataillé pendant sept ans que la victoire resta enfin aux Canadiens Français. Une belle revanche, n'est-ce pas ?

Lord Elgin prononça, ce jour-là, le discours du trône en français !

"C'était une chose inouïe dans les fastes parlementaires, dit Turcotte, car autrefois les gouverneurs du Bas-Canada lisaient leurs discours en anglais, et le président du Conseil législatif en répétait la lecture dans la langue française. Cette bienveillance de la part du gouverneur causa une profonde sensation. Les Canadiens-Français étaient heureux de voir la réhabilitation de leur langue proscrire par les hautes autorités, et c'est à cette occasion que le vénérable M. Viger s'écria : "Que je me sens soulagé d'entendre dans ma langue les paroles du discours du trône !"

Ces souvenirs sont bons, et c'est pourquoi j'ai tenu à en parler.

SEPTEMBRE

Le temps passe vite. Nous voici rendus à la dernière partie de ce mois.

Septembre, est de toutes les appellations qui lui ont été données par les anciens, la seule qui lui est restée et qui lui fut donnée par Numa, lors du remaniement du calendrier romain sur lequel il le plaça le septième, *september*, dont on a fait septembre.

Le 22 de ce mois, le soleil paraît dans le signe de la balance ; c'est le commencement de l'automne.

La mythologie représente ce mois sous la figure d'un vieillard couronné de pampres et tenant dans sa main un lézard.

Voici l'un des nombreux proverbes auquel il a donné lieu :

En septembre, s'il tonne,  
Fruits et richesse il donne.  
Septembre chaud de jour,  
Rosée de matin.  
De lourds chariots dans les champs,  
Quinze jours avant la St-Michel (29)  
L'eau ne demeure pas au ciel.

Septembre a été pour nous cette année d'une beauté exceptionnelle, jusqu'à aujourd'hui. La chaleur bienfaisante que nous avons eue jour et nuit, a fait un grand bien aux moissons retardées par les pluies et le temps froid du mois d'août. Les cultivateurs en ont profité pour mettre à l'abri tout ce qu'ils ont pu. Malgré toutes les craintes que l'on concevait pour la récolte, les nouvelles qui nous viennent de toutes les parties de la province nous annoncent qu'elle sera beaucoup au-dessus de la moyenne. Tant mieux. Montrons-nous reconnaissants au Grand Dispensateur de toutes choses en faisant un digne usage des dons dont il nous comble tous les jours.

ESQUISSE GENERALE  
DE LA  
PROVINCE DE QUEBEC

PAR  
L'Honorable HONORE MERICIER  
PREMIER-MINISTRE.

(Suite)

Appartiennent aussi à la province de Québec les îles d'Anticosti, Brion et aux Oiseaux, ainsi que celles de la Madeleine et toutes les îles situées près de la Gaspésie et du littoral nord du golfe Saint-Laurent, jusqu'à l'anse au Blanc-Sablon.

Ces limites comprennent le territoire actuel et celui réclamé par la province, suivant les conclusions du rapport du comité spécial de 1886. Sa superficie est de 116,531 milles carrés, ou 74,579,840 acres.

Si l'on tient compte des sinuosités que présentent ses contours, le périmètre de la province de Québec, dans ses limites actuelles, est d'environ 3,000 milles, ou 4,828 kilomètres, dont 740 milles, ou 1,190 kilomètres, de frontière maritime, et 2,260 milles, ou 2,638 kilomètres, de frontière terrestre.

Le développement des côtes maritimes est beaucoup plus considérable que ne paraissent l'indiquer ces computations. En tant que côtes maritimes, les rives du golfe et du fleuve Saint-Laurent, depuis la ligne reliant la baie des Loups au Cap Rosier, jusqu'à Québec, doivent entrer en ligne de compte, puisque sur toute cette distance la navigation océanique se fait comme en pleine mer. On peut donc ajouter 750 milles, ou 1,206 kilomètres, pour la distance entre la baie des Loups et Québec, sur la rive nord, et 400 milles, ou 644 kilomètres, pour la distance entre le cap Rosier et Québec, sur la rive sud, ce qui donne pour l'intérieur un développement de côtes maritimes formant 1,150 milles, ou 1,850 kilomètres. En ajoutant ce nombre à celui des côtes maritimes faisant frontière, on trouve un total de 2,590 milles, ou 3,940 kilomètres.

III

SUPERFICIE

L'aire comprise dans les limites de la province de Québec forme une superficie d'environ 165,525,990 acres, équivalent à 258,634 milles, ou à peu près 669,846 kilomètres carrés. Déduction faite des eaux de l'intérieur ainsi que de celles du fleuve et du golfe Saint-Laurent, l'étendue des terres est de 120,764,651 acres, équivalent à 183,688 milles ou 488,676 kilomètres carrés. Comparativement à la superficie de leurs territoires, notre province l'emporte sur tous les pays de l'Europe, sauf la Russie, ainsi que l'indique le tableau suivant :

Pays	Milles carrés	Kil. carrés
Province de Québec	258,634	669,846
Autriche-Hongrie	210,492	624,024
France	204,177	528,805
Espagne	197,667	511,944
Suède	170,979	443,824
Turqui d'Europe	125,289	324,489
Prusse	137,066	354,992
Norvège	123,205	319,093
Grande Bretagne & Irlande	120,832	312,947

Pour les pays européens, les chiffres de la colonne des milles sont pris dans le *Statesman's Year-Book* de Martin, pour 1888.

Ce tableau fait voir que la superficie de la province de Québec excède de 141,041 kilomètres celle de la France, de 356,899 kilomètres celle du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et de 314,854 kilomètres celle de la Prusse, c'est-à-dire que l'étendue territoriale de notre province excède de plus d'un tiers celle de trois pays européens qui occupent le premier rang parmi les peuples les plus importants de l'Europe.

IV

DIVISIONS TERRITORIALES

Pour les fins administratives, la province de Québec est divisée en vingt districts judiciaires, comprenant soixante-cinq comtés ou collèges électoraux, qui se subdivisent en cités, villes, villages, cantons (townships) et paroisses. Outre ces subdivisions, plusieurs

comtés, notamment dans la partie ouest de la province, renferment d'immenses étendues de domaine appartenant à l'Etat, partiellement arpentées et affermées à des particuliers ou à des compagnies, qui exploitent les forêts et les mines renfermées dans ces domaines. On désigne sous les noms de "coupes de bois" (timber limits) et de "locations de mines" (mine locations) les parties d'un domaine public ainsi concédées par l'Etat.

L'étendue de territoire arpenté et divisé en lopins de culture, actuellement disponible, est de 7,324,530 acres. Les concessions faites jusqu'à présent forment une aire de 21,660,449 acres :

Terrains concédés en fiefs et seigneuries	10,678,931
Terrains concédés en tenure libre	10,981,518
	21,660,449

Nous avons vu plus haut que l'étendue des terres comprises dans les limites de la province de Québec est de 120,018,964 acres. En retranchant de ce chiffre l'étendue concédée en seigneurie et en tenure libre, 21,660,449 acres, on trouve un reste de 98,358,515 acres, ce qui est l'étendue disponible des terres comprises dans les domaines de l'Etat. De cette étendue disponible, 7,324,530 acres sont arpentés, divisés en lopins de ferme et offerts à la colonisation.

Parmi les collèges électoraux, il y en a qui ont une étendue excessive. Ainsi, à lui seul le comté de Chicoutimi et Saguenay renferme un territoire excédant de 2,576 milles carrés la superficie collective de la Hollande, de la Belgique, du Portugal et de l'Écosse, qui ne comprennent ensemble qu'une aire de 90,776 milles carrés. Enfin, le territoire compris dans le comté de Pontiac égale à peu près la superficie de la Belgique et de la Hollande prises ensemble.

(à suivre)

Les vrais amis de la classe ouvrière

L'hiver dernier, *Le Justice* exprimait l'espoir que le gouvernement provincial ferait pour les ouvriers du chemin de fer construit dans l'intérêt de MM. Ives, Pope & Cie., ce que le gouvernement fédéral refusait de faire, c'est-à-dire qu'il retiendrait sur la subvention provinciale accordée à cette voie ferrée le montant nécessaire pour rembourser aux terrassiers, l'argent que les entrepreneurs leur avait extorqué.

Le gouvernement fédéral s'était borné à les désintéresser à coup de fusil, au point qu'on aurait pu les prendre pour de vrais Métis du Nord-Ouest, mais le cabinet Mercier a cru avec raison qu'il avait mieux à faire qu'à imiter cette politique de repression sanglante.

Il a nommé M. J. P. Noyes, commissaire avec instruction de s'enquérir de la validité des réclamations produites. M. Noyes vient de terminer son rapport. Les réclamations produites s'élevaient au nombre de 900. Le rapport recommande au gouvernement de retenir, sur les subsides votés à ce chemin, la somme de \$38,000 pour payer ces réclamations.

Le chiffre des réclamations s'élevait à \$70,000, mais tirées au clair elles forment la somme ci-dessus mentionnée. Il ne reste plus qu'à payer maintenant, et il y a lieu de croire que les intéressés toucheront bientôt leur argent.

Ceci démontre une fois de plus de quel côté se trouvent les véritables amis de la classe ouvrière.

Les électeurs sauront à l'avenir quel cas il faut faire des bruyantes protestations de dévouement que les Tories font entendre lorsqu'il s'agit d'exalter un comté où le vote ouvrier est considérable, et ils tiendront compte au gouvernement Mercier d'avoir su défendre la cause du travail contre les empiétements de l'exploitation organisée.

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

Sinistres sur les côtes de l'Atlantique

GONFLEMENT EXTRAORDINAIRE DES EAUX

Domages causés par la tempête et l'inondation

New-York, 11 septembre.—Une affreuse tempête a causé de grands dommages, ici; sur certaines rues, les caves de toutes les maisons ont été inondées et d'énormes quantités de marchandises ont été détruites.

Plusieurs vaisseaux qui avaient cherché leur salut dans la baie, ont été secoués par la mer que le vent soulevait d'une terrible manière.

Les pilotes disent que jamais ils n'ont vu une si haute marée aussi près du rivage. Les fils télégraphiques sont tous brisés à Sandy Hook et les communications télégraphiques avec cet endroit sont interrompues.

Le vent qui souffle de l'est depuis quelque temps a soulevé les flots à Staten Island Sound dont une bonne partie est maintenant inondée. Les manufactures le long du détroit ont été renversées par l'eau. Plusieurs vapeurs ont été transportés au loin et brisés. Dans différentes rues, on se sert de bateaux et de radeaux pour circuler.

La tempête et l'inondation se sont aussi fait sentir à Tampico, Mexique pendant les deux derniers jours. Deux petites villes, Pamico et Tampool sont submergées et les récoltes détruites.

De partout les nouvelles sont des plus alarmantes. Les pertes sont très élevées.

La mer a monté à une grande hauteur dans les Etats de New-Jersey, de New-York, de Pennsylvanie, etc. Dans ces différents endroits les eaux ont causé des pertes énormes; des maisons ont été emportées, des récoltes complètement détruites.

Depuis de longues années, on n'a pas entendu parler d'un pareil gonflement des eaux. Les navires ont été forcés de couper les chaînes qui retenaient leur ancre pour se sauver. Plusieurs sont à la dérive et errent à l'aventure sur la mer. Aux dernières nouvelles des signaux de détresse ont été vus de l'île Coney. On ignore le nom du vaisseau et d'où ils viennent.

New-York, 13.—Toutes les localités et stations balnéaires comprises entre Sandy Hook et Cape May ont souffert, pour le moins, autant que Coney Island et Rockaway Beach. La langue de terre qui forme Sandy Hook a été coupée par les flots entre la mer et la rivière Shrewsbury, et la voie du chemin de fer a été emportée. Il en résulte que Sandy Hook forme aujourd'hui une île. Toutefois les vieux habitants de la région croient que la mer finira par recombrer elle-même de sable la brèche qu'elle a ouverte dans la petite presqu'île.

Les nombreuses stations balnéaires entre Sandy Hook et Bay Head, y compris Seabroght, Lang Branch, Asbury Parc, Ocean Grove, etc. ont été dévastées par les flots et des centaines de villas et de chalets ont été démolis. Mais c'est Atlantic City, sans contredit, qui a le plus souffert. Tandis que les ruines annonçaient sur le bord de la mer, que les cabines de baigneurs, les chalets donnant sur la plage et même plusieurs hôtels étaient détruits successivement par les vagues, les prairies qui entourent la ville, de l'autre côté se remplissaient d'eau et formaient bientôt un lac au fond duquel disparaissaient les diverses voies du chemin de fer.

La ville s'est trouvée entourée d'eau, séparée du reste du continent pendant près de trois jours et privée de tous ses moyens de communication, car, dès le début le vent avait renversé tous les poteaux de télégraphe. Les vivres s'épuisaient: on n'avait plus de lait pour les enfants; plus de légumes, plus de viande fraîche. Les habitants étaient dans la consternation; on s'attendait à chaque instant à voir crouler de

noouvelles maisons minées par l'eau. Mais, pendant ce temps, les compagnies de chemin de fer faisaient des efforts désespérés pour rétablir les communications. On est enfin parvenu, avec les plus grandes précautions, à faire pénétrer un train dans la ville, puis à en faire partir pour Camden un autre dans lequel ont pris place de nombreux touristes qui avaient été faits prisonniers, pour ainsi dire, à Atlantic City. La ville, dont les rues sont encore à moitié remplies d'eau, et la plage jonchée de décombres de toutes sortes, présente l'aspect le plus désolé que l'on puisse imaginer. Les dégâts matériels sont incalculables. Il en est de même, d'ailleurs, tout le long de la côte et l'on assure que Cape May a été relativement aussi éprouvé qu'Atlantic City.

Quand aux sinistres maritimes causés par la tempête, principalement à l'embouchure de la Delaware, ils sont plus nombreux et plus terribles même que ceux du fameux *blizzard*. Une trentaine de navires de toute sorte, trois-mâts, barques, bricks, goelettes et chalands, sont échoués à Lewes et dans le voisinage, et l'on ne saura probablement jamais combien d'autres ont complètement disparu. On évalue à soixante au moins le nombre des marins qui ont péri dans ces parages et à chaque instant la mer rejette de nouveaux cadavres sur le rivage, au milieu de toute espèce d'épaves. Les stations de sauvetage ont été totalement ou partiellement démolies, et leurs équipes n'ont pu être d'aucune utilité aux naufragés. On aperçoit au loin toute sorte de navires en détresse on les distingue, avec des longues-vues; mais il est impossible de leur porter secours, bien qu'on les voie tumber à l'eau les uns après les autres.

D'autre part les effets de la tempête se font également sentir le long de la côte au nord de New-York. On mande, à ce propos, de Washington que l'on éprouve une certaine inquiétude au département de la marine au sujet du croiseur "Atlanta," parti il y a trois jours, de New-York pour Newport, et dont on est sans nouvelles. Il est à peu près certain qu'il a été surpris au large par la tempête, et, comme il ne passe pas pour bien tenir la grosse mer, on croit sérieusement qu'il ne lui soit arrivé quelque accident.

Excellente pensée du "Moniteur du Commerce" a propos du dernier congrès des ouvriers

"Les ouvriers de la génération mûre ne doivent pas s'attendre à tirer beaucoup de profit pour eux-mêmes de leurs efforts d'aujourd'hui; ils sont sur déclin de la vie; ce qu'ils font n'est que semer pour la génération à venir; ce qu'ils sèment aujourd'hui ne sera bon et profitable qu'un tant qu'ils prépareront bien leur terrain; or, ce terrain c'est l'enfance, c'est la jeunesse, à laquelle, il faut de toute nécessité inculquer l'amour des vertus du travail, de l'économie, de la tempérance. Toutes les théories d'aujourd'hui seront stériles, tout le grain semé avec tant de peine sera tombé en terre aride, si l'enfance et la jeunesse ne sont pas dès aujourd'hui préparées. Notre pays est dans une condition absolument favorable aux améliorations désirées; capitalistes et travailleurs s'entendent bien: déjà on constate que nos choses laborieuses sont dans une condition prospère, relativement à celles des autres pays du monde; ce résultat déjà si consolant est dû à l'esprit de paix et de bonne entente qui prévaut en Canada. Il faut donc perpétuer ce bon esprit, et pour y arriver il faut l'instruction, encore l'instruction, toujours l'instruction!"

PRIMES—Voyez les magnifiques primes offertes aux abonnés de LA TRIBUNE, exposées dans la vitrine du magasin de M. E. Lamarche.

ÇA ET LA

Le *Progrès de l'Est* estime à vingt-cinq mille le nombre de personnes qui ont visité l'Exposition de Sherbrooke.

On calcule que les recettes se sont élevées à \$6,000.

La récolte de grains sur un grand nombre de fermes de la province du Manitoba est tellement abondante, que les granges ne sont pas assez grandes pour tout contenir.

Il se fait actuellement un grand mouvement aux Etats-Unis dans le sens de la réciprocité avec le Canada.

C'est une nouvelle réfutation de l'objection de sir John; les Américains n'en veulent pas.

Un journal de New-York assure que les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville, dans une réunion qu'ils ont tenue récemment, ont décrété qu'il ne serait plus de mode à l'avenir pour les femmes d'assister aux enterrements et que la coutume adoptée par les hommes de se découvrir devant la fosse, devait être abolie!

Huit diocèses de France sont actuellement sans titulaires. Ce regrettable état de choses est dû aux difficultés que font surgir certaines candidatures gouvernementales. A l'heure qu'il est le doyen des archevêques est le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse, et le doyen des évêques est Mgr de Dreuxbrezé, évêque de Moulins.

L'on estime que le Manitoba et le Nord-Ouest surtout, auront cette année, une récolte de 12 millions de minots de blé pour l'exportation. Pour transporter 12 millions de minots, à raison de 600 minots par char, il faudra 2,000 chars, et 100 convois de 20 chars chacun. La compagnie du Pacifique se dit en position de suffire à cette exportation. Elle a 100 locomotives et environ 6,000 chars de plus qu'en 1887.

On a célébré, le 18 août dernier, le 1089e anniversaire de la translation de la Sainte Tunique de Notre-Seigneur à Argenteuil.

La Sainte Tunique fut transportée, au huitième siècle, à Constantinople, par l'empereur Héraclius, pour la soustraire aux profanations des infidèles. Deux cents ans plus tard, Charlemagne la reçut des mains de l'impératrice Irène.

La précieuse relique échappa miraculeusement à la tourmente révolutionnaire. Mgr de la Roche, évêque de Versailles, obtint en 1804 du Pape Pie VII la permission de la transférer dans l'église paroissiale d'Argenteuil.

Les Etats-Unis auront cette année 500,000,000 de minots de blé, soit 85,000,000 de plus que l'année dernière, ce qui leur permettra d'en exporter pas moins de 150,000,000 de minots. L'année dernière les exportations de blé et de farine se sont élevées à 121,000,000 de minots, en dépit des obstacles créés par les spéculations faites sur le marché de Chicago. Les rapports venant de l'Inde et des autres parties du monde confirment les prévisions que les Etats-Unis trouveront un marché achalandé pour leur surplus de blé. Les prix ne sauraient manquer d'être satisfaisants et tout indique que les commerçants de blé américains feront de très bonnes affaires cet automne.

A LOUER

Un bon logement au-dessus du magasin de MM. Bergeron et freres. C. serait un excellent local pour un modiste ou couturier.

S'adresser à EUSEBE MORIN

On Demande

Un jeune garçon d'une quinzaine d'années, avec de bonnes recommandations, pour apprendre le métier de barbier.

S'adresser à L. BOUCHER, St-Guilherme d'Upton.

Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe

Liste des prix accordés par la Société d'Agriculture du comté de St-Hyacinthe, sur l'exposition des champs, de l'année 1889.

Juges: MM. Clément Lussier, Nazaire Palardy et F. X. Beauregard.

PAROISSE DE ST-DAMASE

Pour la terre la mieux tenue—1er prix, Chs Beauregard; 2e Damase Beauregard; 3e Clément Lussier.

5e—1er prix, P. Beauregard; 2e Vve J B Godin; 3e Xiste Brodeur.

Orge—1er prix, Aug Choquet; 2e Isaac Marier; 3e G Ayot.

Pois—1er prix, F X Beauregard; 2e Et Favreau; 3e F X Pion.

Gaudriole—1er prix, A Balde; 2e E Tétrault; 3e Jos Jodoin, fils de Jacques.

Avoine—1er prix, B Beauregard; 2e F X Meunier; 3e P Beauregard.

Foin—1er prix, Is Deléage; 2e A Blanchet, fils; 3e John Coderre.

Pâturage—1er prix, Nérée Lemonde; 2e N Lebeau; 3e Gus Fréchette.

Patates—1er prix, Ls Beauregard; 2e Ls Caouette; 3e P Hébert.

Blé d'Inde à fourrage—1er prix, Et Favreau; 2e G Lussier.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, M. Lussier; 2e Mag Charbonneau; 3e Ls Caouette.

Tabac—1er prix, R Marin; 2e F X Beauregard; 3e Ph De-noyers.

PAROISSE DE L'ABRÉVIATION

Terre mieux tenue—1er prix, M Beauregard; 2e P Menard; 3e N Provost.

Blé—1er prix, Ls Michon; 2e A Jacques; 3e Gust Beauregard.

Orge—1er prix, Nrs Chenette; 2e N Bouvier; 3e R Faneul.

Pois—1er prix, J Provost; 2e Frs Chenette; 3e P Turcotte.

Gaudriole—1er prix, Ed Michon; 2e Frs Chapdelaine; 3e Wm Vincent.

Avoine—1er prix, A Michon; 2e J Chenette; 3e Gust Beauregard.

Foin—1er prix, Z Chapdelaine; 2e Is Bernard; 3e Wm Vincent.

Pâturage—1er prix, Frs Giasson; 2e Jos Chartier; 3e B Benoit.

Patates—1er prix, A Marois; 2e Wm Vincent; 3e A Jacques.

Blé d'Inde à Fourrage—1er prix, Frs Chenette; 2e Frs Chapdelaine.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, Vve Blanchette; 2e il Bazinet.

Tabac—1er prix, Marois; 2e Frs Giasson; 3e A Chenette.

Jardin—1er prix, Ls Michon; 2e Vve Blanchette; 3e N Bouvier.

PAROISSE DE ST-DEMS

Terre mieux tenue—1er prix, Joseph Bousquet; 2e F Auger; 3e P Leblanc.

Blé—1er prix, J B Rémi; 2e Joseph Lussier; 3e M. Richard.

Orge—1er prix, Alph Bailur; 2e Jos Bousquet; 3e Frs Allard.

Pois—1er prix, M Richard; 2e Jos Goulet; 3e E Dauphinais.

Avoine—1er prix, M Richard; 2e Frs Bousquet; 3e F Augers.

Gaudriole—1er prix, Jos Bousquet; 2e Il Cordeau; 3e V Bourgeois.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, Jos Lussier; 2e Frs Allard.

Blé d'Inde à fourrage—1er prix, M Richard; 2e J B Laporte.

Patates—1er prix, Jos Laperle; 2e J Lussier; 3e Ls Laperle.

Foin—1er prix, Nap Michon; 2e E Augers; 3e Frs Allard.

Pâturage—1er prix, E Roy; 2e T Augers; 3e P Leblanc.

Tabac—1er prix, J B Ange; 2e L Laperle.

Jardin—1er prix, J B Lamothé; 2e J B Laporte; 3e Ls Laperle.

Sarrasin—1er prix, M. Richard.

PAROISSE DE STE-MADELEINE

Terre mieux tenue—1er prix, Chs Boucher; 2e G Blanchette; 3e P Bernard, fils.

Blé—1er prix, Chs Boucher; 2e Gust Gaudreau; 3e Ant Tétrault.

Orge—1er prix, Oct Beauregard; 2e Vve Benoit; 3e Ant Tétrault.

Pois—1er prix, R Deléage; 2e E Jacques; 3e A Chabot.

Avoine—1er prix, E Jacques; 2e Chs Boucher; 3e A Chabot.

Gaudriole—1er prix, Dme Vve Benoit; 2e A Chabot; 3e A Tétrault.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, A Messier; 2e L Beauregard.

Blé d'Inde à fourrage—1er prix, E Jacques.

Patates—1er prix, R Deléage; 2e L Marois; 3e P Marcandé; 4e E Jacques.

Foin—1er prix, Jos Beauregard; 2e Oct Beauregard; 3e E Jacques.

Pâturage—1er prix, G Blanchet; 2e U Dansereau; 3e R Deléage.

Tabac—1er prix, A Messier; 2e G Blanchet.

Jardin—1er prix, G Blanchet; 2e P Bernard; 3e E Jacques.

Sarrasin—1er prix, A Messier.

PAROISSE DE ST-CHARLES

Terre mieux tenue—1er prix, G Lupien; 2e L Pratte; 3e Jos Jacques.

Blé—1er prix, Th Couillard; 2e Chs Messier; 3e A Geoffroin.

Orge—1er prix, J A Morin; 2e Th Couillard; 3e E Langevin.

Pois—1er prix, Ag Hébert; 2e Th Couillard; 3e J A Morin.

Avoine—1er prix, M Bordua; 2e E Langevin; 3e A Benoit.

Gaudriole—1er prix, E Langevin; 2e M Bordua; 3e N Auclair.

Blé d'Inde—1er prix, N Palardy; 2e Jos Jacques.

Patates—1er prix, Frs Couillard; 2e Chs Messier; 3e Nap Auclair.

Foin—1er prix, Leon Pratte; 2e Ad Hébert; 3e E Langevin.

Pâturage—1er prix, Th Messier; 2e Ad Hébert; 3e E Langevin.

Tabac—1er prix, G Gauthier; 2e A Geoffroin.

Jardin—1er prix, Jos Jacques; 2e G Gauthier; 3e Oct Chicoine.

Sarrasin—1er prix, N Hébert.

PAROISSE DE ST-BARNABÉ

Terre mieux tenue—1er prix, A Chapdelaine; 2e P Leblanc; 3e G. Girouard.

Blé—1er prix, Ls Mousset; 2e P Langevin; 3e P Leblanc.

Orge—1er prix, Jos Champigny; 2e A Chapdelaine; 3e G Girouard.

Pois—1er prix, Gus Dumais; 2e A Chapdelaine.

Avoine—1er prix, P Leblanc; 2e G Girouard; 3e G Fluette.

Gaudriole—1er prix, G Fluette; 2e Jos Langevin; 3e P Leblanc.

Patates—1er prix, Gus Dumais; 2e P Leblanc; 3e A Bouvier.

Foin—1er prix, A Bouvier; 2e P Leblanc; 3e A Bernier.

Pâturage—1er prix, G Girouard; 2e P Langelier; 3e G Fluette.

Tabac—1er prix, A Bernier; 2e P Langelier; 3e A Bouvier.

Jardin—1er prix, A Bouvier; 2e Jos Champigny; 3e E Dumais.

Sarrasin—1er prix, P Langelier.

PAROISSE DE ST-JEDES

Terre mieux tenue—1er prix, Jos Bernard; 2e G Desmarais; 3e L Courtemanche.

Blé—1er prix, Ls Plouffe; 2e Th Lemieux; 3e Ad Lamoureux.

Orge—1er prix, Jos Bernard; 2e L Courtemanche; 3e Th Lemieux.

Pois—1er prix, Jos Bernard; 2e E Girouard; 3e N Roy.

Avoine—1er prix, F Desmarais; 2e Ad Lamoureux; 3e P Ménard.

Gaudriole—1er prix, H Moreau; 2e Th Lemieux; 3e J Desmarais.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, Ls Plouffe; 2e A Lamoureux; 3e N Roy.

Blé d'Inde à fourrage—1er prix, A Lamoureux; 2e N Roy.

Patates—1er prix, P Ménard; 2e L Courtemanche; 3e Ls Plouffe.

Foin—1er prix, L Courtemanche; 2e T Desmarais; 3e E Girouard.

Pâturage—1er prix, Ls Plouffe; 2e Ad Lamoureux; 3e Th Lapière.

Tabac—1er prix, Th Lemieux; 2e Ls Plouffe.

Jardin—1er prix, Ls Plouffe; 2e H Moreau; 3e L Courtemanche.

Sarrasin—1er prix, P Ménard.

PAROISSE DE NOTRE-DAME DE ST-HYACINTHE

Terre mieux tenue—1er prix, M E Bernier; 2e M Lalime; 3e R Guertin.

Blé—1er prix, J Viens; 2e Jos Desmarais; 3e Chs Girard.

Orge—1er prix, M E Bernier; 2e M Lalime; 3e J Bte Picard.

Pois—1er prix, Chs Girard; 2e J Viens; 3e Jos Desmarais.

Avoine—1er prix, R Guertin; 2e M Lalime; 3e J B Picard.

Gaudriole—1er prix, M Lalime; 2e M E Bernier; 3e Chs Girard.

Blé d'Inde—1er prix, M Lalime.

Patates—1er prix, M Lalime; 2e A Desmarais; 3e R Guertin.

Foin—1er prix, M E Bernier; 2e Joseph Viens; 3e J B Picard.

Pâturage—1er prix, Ls Guertin; 2e M Lalime; 3e R Raymond.

Tabac—1er prix, Chs Pélouquin; 2e Ant Tarte.

Jardin—1er prix, Chs Pélouquin; 2e Ls Guertin; 3e J M Archambault.

Sarrasin—1er prix, M E Bernier.

PAROISSE DE ST-HYACINTHE-LE-CONFESSEUR

Terre mieux tenue—1er prix, V Côté; 2e P Peltier; 3e E Scott.

Blé—1er prix, A Rainville; 2e V Côté; 3e P Peltier.

Orge—1er prix, V Côté; 2e J B Pélouquin; 3e P Peltier.

Pois—1er prix, E Scott; 2e P Peltier; 3e V Côté.

Avoine—1er prix, V Côté; 2e E Scott; 3e P Peltier.

Gaudriole—1er prix, P Peltier; 2e V Côté; 3e A Rainville.

Blé d'Inde ordinaire—1er prix, A Rainville; 3e Th Lapière.

Blé d'Inde à fourrage—1er prix, Th Lapière; 2e Nap Soly.

Patates—1er prix, J B Pélouquin; 2e P Peltier; 3e V Côté.

Foin—1er prix, A Rainville; 2e A Bernier; 3e V Côté.

Pâturage—1er prix, Z Scott; 2e Nap Soly; 3e J B Pélouquin.

Tabac—1er prix, Th Lapière; 2e P Peltier.

Jardin—1er prix, A Rainville; 2e E Scott; 3e J B Pélouquin.

M. E. Lamoureux ayant payé sa souscription après les délais fixés, a été mis hors de concours. S'il avait eu le droit de concourir, il aurait eu le 3me prix pour l'orge, le 1er prix pour le blé-Inde et le 1er prix pour les patates.

Nouvelles d'Europe

Une dépêche de Rome dit que le Pape a abandonné l'idée de s'éloigner de Rome, le gouvernement Allemand étant intervenu en sa faveur et l'ayant assuré qu'en cas de guerre l'Italie respectera sa position.

Le général Boulanger n'a aucune intention de retourner à Paris, dans une tombe ou autrement, avant les élections. Ses partisans lui conseillent de rester où il est. A la dernière réunion qui a eu lieu à Portland Place, le dernier dossier électoral a été examiné. Les listes des candidats provinciaux ont été finalement adoptées et M. Naquet a quitté la rue Weymouth dans le but d'aller batailler en faveur des révisionnistes, dans le cinquième arrondissement. Avant de quitter l'Angleterre M. Naquet a analysé la situation en France avec franchise. "Je crois, a dit cet apôtre du divorce," que les révisionnistes, les monarchistes, bonapartistes et boulangistes réunis, commanderont une majorité distincte. Ils vont rendre valide l'élection du général Boulanger à Montmartre, vont l'élire président de la chambre et vont convoquer une assemblée constituante. Sur ces trois points, il n'y aura pas de division. Personne ne peut prévoir ce qui aura lieu ensuite."

Si le général Boulanger met à exécution son projet de se rendre en France à la veille des prochaines élections, les Parisiens peuvent s'attendre à des scènes passablement étonnantes. Il est évident que le brave général joue sa dernière carte. Il sera maître de la France ou prisonnier d'Etat; cette dernière alternative semble la plus probable.

Londres, 11 septembre.—Une autre femme vient d'être tuée à Whitechapel, et on suppose que l'auteur du

crime est Jack l'Éventreur. A l'extrémité sud de Whitechapel, on a trouvé dans une ruelle le cadavre de la victime horriblement mutilé, la tête complètement séparée du corps, les bras coupés: l'un des bras était placé sous le corps et l'autre se trouvait un peu plus loin. Comme aux autres victimes on lui avait arraché les entrailles. Le cadavre a été trouvé ce matin à six heures, rue Berner, à l'endroit où on a trouvé celui de Elizabeth Stride, le 30 septembre 1888. La femme trouvée, hier matin, paraît être âgée d'environ 39 ans, et d'après les apparences, a dû avoir été tuée il y a une couple de jours. La police fait des recherches inutiles pour découvrir le meurtrier. Quelques citoyens disent que Jack l'Éventreur est un homme de police qui connaît tous les mouvements et les manières d'agir des constables de Londres. La police est d'opinion que la mort a été causée par une opération et que ceux qui l'ont causé ont mutilé le cadavre d'une manière horrible afin de faire croire que l'auteur de ce crime était encore Jack l'Éventreur.

Nouvelles

HOLYOKE, Mass. M. le docteur J. C. E. Godin doit expérimenter sur lui-même le fameux élixir de jeunesse de Brown Séquard, avant de traiter du sujet devant la convention des médecins, qui s'assemblera en cette ville le 1er octobre prochain.

BOSTON Devant le comité du Sénat sur les relations entre les Etats-Unis et le Canada, M. J. L. Batchelder, de l'Association du commerce de charbon, a dit que l'abolition des droits sur le charbon augmenterait la vente du charbon mou au Canada. M. F. H. O'Brien, un commerçant de charbon, dit que l'abolition des droits aurait pour résultat la réciprocity, ce qui doublerait la quantité du charbon bitumeux vendu au Canada.

—A l'audience de vendredi, le comité de la réciprocity commerciale a entendu les témoignages de M. F. H. Emery, de l'Association du cuir de la Nouvelle-Angleterre; M. Bumbam, représentant l'Association de la houille; M. Jos Barrett, de l'Association des pharmaciens; M. Jérôme Jones, de l'Association de la poterie, et M. Wm Goulding, de l'Association du commerce d'huile, qui tous ont admis que la réciprocity avec le Canada serait très avantageuse pour leurs branches respectives de commerce.

—La Ligue du tarif de Massachusetts, a émis un rapport exposant ses vues sur la question du commerce avec le Canada. Ce rapport indique trois moyens d'arriver à étendre les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Canada: 1o. L'union des deux pays. 2o. Une union commerciale consistant dans le maintien par les deux pays d'un tarif protecteur commun contre tous les autres pays et dans un mode commun de taxation du revenu de l'intérieur, les recettes devant être divisées de quelque façon équitable. 3o. Un traité de réciprocity admettant l'entrée en franchise dans les deux pays de certains produits.

Une dépêche de Milford, Mass., annonce qu'une bourrasque de neige s'est abattue sur Franklin et Unionville. La bourrasque n'a duré que quelques minutes; mais déjà tout le sol était couvert de neige.

WINCHESTER, Kan. Une bande de jeunes garçons voulant faire peur à Willie Roy, mirent pendant la nuit un lie-tac à la fenêtre de sa chambre. Willie croyant que c'était des voleurs se leva en sursaut, prit sa carabine et tira dans la bande. Deux ont été tués rapidement, et trois autres ont été dangereusement blessés.

BRIDGEPORT, Ct. La compagnie manufacturière de "bustles" (tournures) qui employait 600 jeunes filles, a fermé ses portes. Cette suspension est probablement indéfinie par le fait que la tournure commençant à ne plus être de mode, il n'y a pas assez de commandes pour payer les frais de manufacture. Le bustel a vécu! Tant mieux.

GOLDEN Un terrible accident s'est produit dans la mine de charbon White Ash près de Golden (Colorado). A côté de cette mine, il y en avait une autre abandonnée depuis longtemps et remplie d'eau. Or, pendant que plusieurs ouvriers travaillaient à plus de sept cents pieds de profondeur dans la mine White Ash, elle a été envahie par l'eau de la mine voisine, et en un instant tous ces malheureux ouvriers ont été noyés. Il s'écoulera probablement plusieurs jours avant que l'on puisse connaître le nombre exact des victimes; mais aux derniers avis, on avait déjà retiré onze cadavres de la mine inondée. La plupart des malheureux dont on a retrouvé les corps jusqu'à présent étaient mariés et pères de famille.

SOUTHBRIDGE, Mass. Melle Ida Lamoureux et Melle Loiseau,

filles de Amable Loiseau, sont parties la semaine dernière pour Lachine, P. Q., où elles doivent entrer comme rovides au couvent des Révéles Sœurs de Ste-Anne.

—Melle Rosa Plouff, de Pawtucket, et Melle Hermine Allaire, de East Douglas, étaient en visite chez M. F. Tremblay, cette semaine. Rien n'a été épargné pour les bien recevoir. Lundi soir, il y eut en leur honneur une soirée des plus amusantes.

NEW-YORK Les rapports du Delaware, du Maryland et du New-Jersey disent que la tempête est apaisée sur les côtes de ces états et que les eaux se retirent rapidement des endroits où elles avaient fait irruption. On craint cependant que les vaisseaux qui ont été entraînés vers la haute mer ne se soient perdus car l'ouragan a dû sévir à beaucoup plus fort que le long des terres. Jamais peut-être on aura de nouvelles de plusieurs centaines de marins égarés sur l'Océan. C'est ce que l'on craint de plus fâcheux et on ne connaîtra pas avant deux ou trois jours l'étendue du désastre.

MANCHESTER, N. H. La propriété du Courrier du New-Hampshire est passée entre les mains d'une société de publication. M. Paul de Lanoue, écrivain distingué qui a collaboré pendant longtemps à plusieurs journaux canadiens du Canada et des Etats-Unis, sous le pseudonyme de L'Ernite de La Patrie en est le rédacteur. M. Bergeron, son ancien propriétaire a fait ses adieux à ses patrons et ses abonnés en termes dignes d'un patriote. Nous souhaitons succès à la nouvelle administration.

WOONSOCKET, R. I. Un Canadien de cette ville ayant remarqué qu'en faisant passer un courant d'électricité à travers un bocal de lait frais, celui-ci ne pouvait plus servir, fait des démarches auprès des autorités de Washington pour faire breveter sa découverte.

HELENA, Montana. Jeudi soir, Mme H. E. Kemp, femme d'un grand exploitateur de mines disparaissait; et le lendemain la police trouvait son cadavre dans un puits sur la montagne.

Depuis quelque temps, son esprit était troublé, et jeudi soir, elle quittait son domicile en costume de nuit. Avant que le corps eût été retrouvé, son mari avait découvert, sur un bureau, la note suivante: "Je sens que ma raison s'en va. Ne me perdez pas de vue une minute."

Il y a trois ans, la malheureuse se procura un pistolet dont elle allait faire feu sur elle quand sa fille unique, charmante fille de 18 ans, se jeta sur elle. Pendant la lutte l'arme fit feu, la fille fut atteinte et mourut instantanément. Depuis lors la pauvre mère n'avait que peu de moments lucides, et alors elle demandait ce qu'était devenue sa fille, et toujours on lui répondait qu'elle passait la saison en Europe.

A plusieurs reprises, elle était partie à la recherche de celle-ci, et on suppose que c'est au cours d'une de ces recherches qu'elle a erré par la montagne et est tombée dans le puits ou précipice, où elle s'est noyée. Mme Kemp appartenait à une famille haut placée.

NOUVELLES DU CANADA

POINTE CLAIRE Un petit garçon de cinq ans, fils de M. Alexis Valois, était à jouer près d'un puits lorsqu'il est tombé dedans et s'y est noyé.

STANSTEAD JUNCTION Une affaire regrettable est arrivée ici. Une querelle s'est élevée entre Herbert Ingram, loueur de voitures à Sherbrooke, et Joseph Lapointe, de Stanstead, à propos d'un échange de chevaux qui avait eu lieu entre eux il y a quelques années. Lapointe prétendit qu'il s'était fait attraper par Ingram. Celui-ci lui dit qu'il en avait menti. De là aux coups, la distance est d'ordinaire fort petite. Il y eut prise entre les deux à bras le corps, puis échange de horions, etc. Mais ce n'est pas tout. Lapointe enleva avec ses dents une partie de l'oreille à Ingram et celui-ci en fit autant, parait-il, à l'un des doigts de Lapointe. Un tiers de l'oreille partie et un doigt affreusement mutilé! Beau spectacle offert au public!

BEAUCE Le révérend M. M. Haot, curé de St-Vital de Lambton, se retire du ministère, et est remplacé par le révérend M. Belleau, curé de Saint-Pierre-Baptiste.

WEEDON Dernièrement, en travaillant à la rentrée de ses récoltes, M. Joseph Fontaine, fils de M. Casimir Fontaine, a fait une chute du haut d'un char d'avoine et s'est cassé une épaule. Le Dr Lacerte a été appelé pour lui donner les soins nécessaires et il va beaucoup mieux.

SHERBROOKE MM. Grenshield, avocat de Montréal et John Léonard de cette ville, ont été choisis pour défendre Morrison, aux assises criminelles qui auront lieu ici dans le mois prochain.

MONTREAL Le maître de poste Boucher, de St-François du Lac, qui avait été acquitté de l'accusation d'avoir volé une lettre enregistrée dans son bureau, a été de nouveau amené

devant la cour. On l'accuse cette fois d'avoir volé une lettre contenant une somme de \$15 appartenant au Maître-général des postes.

—Quelques journaux annoncent que la fusion de la succursale de l'université Laval avec l'Ecole de Médecine et de chirurgie (école Victoria) est un fait accompli.

—Une assemblée de la branche montréalaise de l'association des Droits Égaux a eu lieu jeudi soir dans Knox church. On y a adopté une résolution à l'effet de continuer à faire de l'agitation, toujours pour démolir la loi relative aux biens des Jésuites. On ne saurait se montrer plus persévérant.

—Un français nommé Peynaud a sauté dimanche, au parc Sôlmer, du haut d'une tour de 150 pieds d'élevation. Au pied de cette tour était un fort fillet de 40 x 20 pds, sur lequel il y avait un matelas de 12 pieds carrés. Jusqu'à dimanche, Peynaud qui fait profession de cet exercice dangereux, n'avait subi aucun accident. Or, dimanche, une forte brise le fit dévier dans sa chute vertigineuse; il tomba sur le bord du matelas, le fillet se rompit et le sauteur tomba lourdement à terre d'une hauteur de dix pieds. On le ramassa sans connaissance. Il reprit aussitôt ses sens et put saluer la foule. Cette accident n'aura pas, parait-il, de suites fâcheuses pour lui.

CASSELMAN, Ont. Le corps d'un nommé Olivier Monette a été trouvé dimanche près d'ici dans la rivière. Il avait les deux pieds attachés, une blessure de ballo dans le bras gauche et plusieurs coupures sur le visage et la partie supérieure du corps. Il était âgé de 45 ans et avait disparu depuis vendredi.

HALIFAX, N. E. Quatre hommes partis pour la chasse à l'original dans les environs de Ship Harbor, à trente milles d'ici, se séparèrent et dans l'après midi, de dix d'entre eux voyant quelque chose se mouvoir dans les branches, ils firent feu. Ils entendirent un cri et se dirigeant de ce côté, ils aperçurent leurs deux compagnons qui avaient été tués sur le coup.

BEAUHARNOIS Un incendie des plus désastreux a ravagé, dimanche matin, une partie de la petite ville de Beauharnois. Un peu après 4 hrs l'alarme était donnée par le tocsin qui faisait accourir une foule immense à la boulangerie de M. Normandin, sur la rue Ellice. En un instant les flammes se répandirent et enveloppèrent un pâté entier de maisons. C'était un triste spectacle de voir, à cette heure matinale, la population entière se ruer dehors à demi-nue et d'entendre les cris des femmes mêlés aux pleurs des enfants.

Voyant que les flammes se propageaient avec une grande rapidité et que leurs moyens de combattre l'élément destructeur étaient des plus insuffisants, on prit le parti de téléphoner à Montréal. Le sous-chef Jackson prit sur lui d'envoyer une pompe Merryweather et vers les neuf heures le train arrivait à destination. On se mit aussitôt à l'œuvre et jusqu'à la tombée de la nuit la puissante pompe Merryweather fonctionna sous la direction de l'ingénieur Carroli. Enfin on put éteindre les flammes vers sept heures.

&lt;

M. Jos. Dutilly était à miner, lorsque la charge partit prématurément et envoya rouler le malheureux mineur à une grande distance. On le transporta chez lui. Son état est très grave mais on ne désespère cependant pas de ses jours.

—Les récoltes sont très avancées dans la paroisse. Le grain est excellent et le foin bon. Les patates sont petites et les pommes sont rares.

—Notre paroisse peut se vanter d'avoir les plus grands planteurs de tabac de la province. Un seul cultivateur en a planté 25,000 pieds, un autre 15,000 et plusieurs en ont planté de 7 à 10,000 pieds chaque. Le premier prix pour le tabac a même été gagné cette année par l'un des nôtres, M. Antoine Gobeille.

ST-ROSALIE

Dimanche, nous écrivait un correspondant, M. F. Dupont nous a fait un compte-rendu de sa conduite parlementaire. Il y a passé en revue les principales questions de la politique fédérale, entre autres l'affaire Riel, et l'augmentation de l'indemnité aux membres de la législature provinciale. Il a reproché au comté de n'avoir pas réélu M. Casavant. Il a avoué que les dépenses étaient cette année plus considérables à Ottawa qu'elle ne l'avaient été l'année dernière, ce qu'il attribuait à l'agrandissement du pays. Il a mis les lecteurs en garde contre l'annexion, prétendant que c'était une mauvaise mesure. Il a terminé son discours en recommandant aux électeurs de St-Rosalie la paix et l'union dans leurs affaires municipales.

ST-EPHREM D'UPTON.

M. Augustin Dion et son épouse née Françoise Gendron ont célébré mardi le 10 courant le cinquantième anniversaire de leur mariage. M. l'abbé Dion, un des fils des dignes époux, a chanté la messe assisté de MM. Gendron, l'un de leurs neveux et Guertin, comme diacre et sous-diacre. Après la messe une adresse et des cadeaux ont été présentés au digne couple par M. le notaire P. Fafard. M. l'abbé Dion y répondit au nom de ses parents. Après cette partie du programme exécutée au bruit du canon, les membres du clergé, les parents et les invités escortèrent les époux à leur résidence où le repas de noce avait été préparé dans un magnifique bosquet d'érables en arrière de la maison. Une autre adresse leur fut alors lue par M. l'abbé Dion au nom de leurs enfants qui sont encore au nombre de dix vivants, sur seize. Une troisième adresse au nom des petits enfants au nombre de 50, accompagnée du portrait au crayon des époux fut présentée par l'un d'eux. Des discours furent prononcés par MM. Pilon M.P.P., Dapuy, Côté, Gendron avocat et Joloin, lesquels félicitèrent les héros du jour, et se firent les interprètes des bons sentiments à leur égard de tous ceux qui assistaient à cette belle démonstration.

A une assemblée extraordinaire de l'Union St-Joseph, convoquée pour dimanche 8 septembre courant, il a été proposé par M. Alex. Desgranges secondé par M. François Lajoie que :

Par respect pour la mémoire de l'Honorable L. V. Sicotte, ancien Juge de la Cour Supérieure pour le district de St-Hyacinthe ;

Et considérant le dévouement témoigné à l'Union St-Joseph, lors de sa fondation, par l'illustre défunt ;

Le succès assuré chaque année, à la célébration de notre fête patronale, par sa présence autant que par sa parole sympathique et influente... Les encouragements de toutes sortes prodigués en maintes circonstances avec l'autorité de son nom et d'une position élevée : Toutes choses qui ont contribué à faire notre société ce qu'elle est...

Il est réçu à l'unanimité, que les membres assistent en corps à ses funérailles qui auront lieu demain, avec bannière et insignes. Que cette résolution soit adressée aux journaux pour être publiée.

S. A. Cadotte. Sec-Arch.

EN VILLE.

Précieux-Sang—Samedi dernier, 14 courant, et 29<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Institut du Précieux-Sang, M. le Grand Vicaire Caron, des Trois-Rivières, a reçu, dans l'église du Précieux-Sang, la profession religieuse des novices Caroline Beldon, dite Sœur Marie St-Pierre, de Bennington, Vermont, et Mary Mulryan, dite Sœur Marie St-Gabriel Archange, de Rochester, N. Y., et a donné l'Habit de l'Institut à Delle Evalda Demers, dite Sœur Ste Marthe, de St-Jean Chrysostome, Montréal.

Prise d'habit.—Jeudi dernier au couvent des révérendes Sœurs de St-Joseph avait lieu la prise d'habit de trois postulantes, Marie-Louise Phaneuf, dite Sœur Marie de la Providence, de N-Dame du Rosaire ; Marie-Louise Mongeau, dite Sœur Marie de la Nativité, de St-Hyacinthe ; Emilie Bienvenu, dite Sœur St-Ephrem, de St-Ephrem d'Upton. La cérémonie a été présidée par Mgr. Moreau, assisté de MM. Beauregard, curé de St-Joachim et Chaffers Chapelain et Hôtel-Dieu.

Déménagé.—M. A. Marcoux, marchand de machines à coudre, orgues, etc, a transporté son bureau au No 100 de la rue Cascades Magasin de M. N. G. Leduc.

Nouveau magasin.—M. Jos. Morin a tout récemment ouvert un magasin de chaussures au No 83 rue St-Antoine, où on trouvera un bel assortiment de valises, sac de voyage, etc. Les cordonniers qui ont besoin de formes et de toutes sortes de fournitures, pour leur métier, feront bien d'aller lui faire une visite.

Changement.—A dater de lundi le 16, le convoi local de cette ville à Montréal partira de la gare à 7,03 hr. et arrivera à Montréal à 8,40 h. Le départ de Montréal aura lieu à 5,45 h. au lieu de 5,20 h.

Grosse rave.—Le Rev. M. Gauthier, curé de St-Damase, a emporté la semaine dernière en ville une rave d'été récoltée dans son jardin, d'une longueur de 13 1/2 pouces, de 4 1/2 de circonférence et pesant 1 1/4 lbs.

Le Grand Tronc.—La compagnie du Grand Tronc prend avec le public des allures tout-à-fait cavalières. Lundi de cette semaine, une trentaine de personnes, avocats, journalistes, industriels, marchands et autres, ayant affaire à Montréal, se rendaient à la gare pour prendre le convoi ordinaire à 7,40 hrs, lorsqu'on leur apprit que l'heure avait été changée et que ce convoi était parti à 7,03 h. On peut juger de la mauvaise humeur et du désappointement de ces messieurs, dont la plupart avaient des affaires pressantes à Montréal. L'avis de ce changement n'a été publié que samedi et encore n'est-ce que dans les journaux anglais de Montréal, comme si MM. les Anglais seuls étaient intéressés à connaître les changements d'heures sur le Grand Tronc. Cette compagnie a sans doute le droit de faire ces changements, mais il est de son intérêt et surtout de celui du public de les lui annoncer au moins une semaine d'avance.

Les journaux français de cette ville se feront, dans l'intérêt de leurs lecteurs, un véritable plaisir de publier ces changements gratuits si la compagnie en agit ainsi dans un but d'économie. On se plaint aussi que le convoi part trop à bonne heure le matin d'Acton et de St-Hyacinthe et trop tard le soir de Montréal. Cela peut tout au plus convenir à deux ou trois marchands de Montréal qui résident à Belœil ou St-Hilaire mais ne fait pas du tout l'affaire des gens de Ste-Madeleine, de St-Hyacinthe, d'Upton et d'Acton. Allons, messieurs du G. T. ce devrait être pour vous une politique payante de travailler à satisfaire le plus grand nombre de vos patrons.

Remis.—Le concert que devait donner la société Philharmonique le 19 courant, a été forcément remis à quelques semaines, en raison de l'absence de deux des principaux instrumentistes. Il aura probablement lieu vers le 17 octobre prochains. Aucun changement ne sera fait au programme.

En voyage.—M. et Mme Alph Raymond ont quitté cette ville lundi matin pour Toronto pour aller rendre visite à la Révérende Mère Marie de l'Incarnation, religieuse du Précieux Sang, dont la santé laisse à désirer.

Les Frères Guy.—Le public de St-Hyacinthe n'a pas oublié la " Famille Guy " qui chaque année vient donner une représentation en cette ville. Cette troupe de Menestrels distingués sera ici jeudi prochain, le 26 courant, et donnera une séance, et sans doute que comme d'habitude, il y aura salle comble. Les billets réservés sont en vente au bureau de ce journal.

Cadeau.—Samedi dernier, les amis de M. L. A. Gendron, avocat de cette ville, lui ont présenté, à l'occasion de son mariage, qui a eu lieu mardi à Acton-Vale, un magnifique pot à l'eau en argent avec plateau et coupes. Comme il avait été question de lui offrir un banquet en même temps, cette partie du programme a été remise en raison du deuil que ce monsieur porte de la mort récente de son père.

Curateur.—A une assemblée des créanciers de MM. David, père et fils, qui a eu lieu au Palais de Justice, sous la présidence de l'hon. juge Tellier, M. J. O. Dion a été nommé curateur des biens des deux faillis, et MM. R. S. Goulet, L. A. Brais et A. Racine ont été nommés inspecteurs.

Chance.—M. Louis Dufresne, de St-Dominique, a gagné la montre d'or mise à la raffle par MM. Champigny et Guertin.

Gaz.—En attendant que les appareils électriques puissent fonctionner, notre ville est éclairée au gaz. On est quelquefois bien-aise de revenir à ses anciennes amours.

La température.—Jusqu'à lundi, on aurait pu se croire au milieu d'un second printemps, mais depuis, une pluie abondante et froide n'a cessé de tomber jusqu'au moment où nous écrivons. Le temps est sombre, un véritable temps d'automne.

Naissances.

En cette ville, le 16 courant, l'épouse de M. C. A. Boivin, percepteur du Revenu, un fils.

A St-Damase, le 16 courant, Madame Phyllis Brodeur, une fille.

Mariages.

GENDRON-McDONALD.—A Acton-Vale, mardi le 17 courant, par le Révd Saül Gendron, frère du marié, Louis-Aimé Gendron, Ecr., avocat de St-Hyacinthe, à Demoiselle Blanche McDonald, fille du Major Milton McDonald, maire de la paroisse de St-André d'Acton. L'église avait été décorée avec beaucoup de goût pour la circonstance et pendant la cérémonie, Mlle Corinne Leclerc chanta avec beaucoup d'âme différents morceaux appropriés. Après la cérémonie, les nouveaux époux ont reçu plusieurs riches présents et sont partis pour un voyage de noces, emportant avec eux les souhaits de bonheur de leurs parents et amis.

Décès.

A Ste-Cécile de Milton, le 3 courant, à l'âge de 32 ans, M. Adélaré Massier. Il laisse une épouse et 3 enfants.

A St-Damase, le 18 courant, à l'âge de 21 ans, Aida Tétreau, fille de M. Eloffe Tétreau.

A Montréal, le 12 courant, à l'âge de 22 ans et 11 mois, Hector Dupont, fils de M. Clément Dupont, ci-devant d'Egypte, St-Valérien, après une maladie de trois mois, soufferte en véritable chrétien. Le défunt était natif de St-Damase.

A Notre-Dame de St-Hyacinthe, le 13 courant, après une longue maladie, Joseph Picard cultivateur notable du lieu à l'âge de 61 ans et 8 mois. Le défunt était le père de sept enfants dont l'aîné Joseph, demeuré depuis plusieurs années à Woonsocket R. I. de la Revde. Sœur St-Prospère du couvent de Farnham, et d'un troisième fils étudiant en médecine à Montréal, M. Prosper Picard, de Ramsay, Montana, n'a pu arriver assez tôt pour les funérailles qui ont eu lieu mardi le 17 courant à l'église Notre-Dame, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

NOTES SPÉCIALES.

L'ABIETINE.—Pour la Toux, le Rhume, la Bronchite, Catarrhe, l'Asthme, Consumption, la Coqueluche, etc, etc. Prix 25 cts.

Aux fumeurs.—Le cigare Alicia est manufacturé avec le meilleur tabac de la Havane.

\$16,000 de chaussures à 50c dans la piastre au grand magasin de chaussures, chez A. Dion. L'opposition n'est permise à vendre les chaussures presque pour rien.

Connaissances.—Les connaissances préfèrent les Alicia à tous les autres cigares.

Les Pilules Toniques Analeptiques et Névroséologiques, pour tous les cas de Débilité, faiblesse, lancteur, migraine, mal de tête, Névralgie, Palpitations du cœur, Danse de St-Guy, Dyspepsie, etc. Prix : 40 cts la boîte. 11289

Grande opposition dans les chaussures.—Si vous tenez à acheter des chaussures meilleur marché que n'importe où ailleurs, allez au magasin de chaussures chez A. Dion, c'est là que vous trouverez le plus grand assortiment de chaussures américaines dans le dernier style. On a commencé à faire de l'opposition dans cette ligne, croyant qu'on ne pourrait faire la même chose. J'avertis le public que toutes mes chaussures sont réduites de 50 0/0 sur l'ancien prix, venez vous convaincre par vous-même et je paierai les dépenses de quiconque ne sera pas satisfait. Ayant acheté les échantillons de six manières de chaussures à des prix excessivement réduits, je suis en état de bien servir les pratiques et sur les prix et sur la qualité. Ainsi, qu'on se le dise et entez les voir, 3 paires de chaussures en chèvre à l'huile pour femme pour \$2.25, ainsi des autres. En face de la banque St-Hyacinthe, A. Dion.

Un bon cigare.—Si vous voulez fumer un bon cigare, demandez l'Alicia.

Si vous voulez que vos chemises, collets et poignets soient lavés et repassés avec soin, adressez-vous à la Buanderie Notre-Dame. A. Côté, propriétaire.

Fumez-vous ?—Oui.—Alors, demandez le cigare par excellence, Alicia.

Les pelleteries.—Les personnes qui auraient des réparations à faire à leurs articles en pelleteries, feraient bien de les porter chez M. N. Martel, manchonnier de la rue Cascades, où toute commande de ce genre sera habilement et promptement exécutée.

Pas d'autres.—Demandez le cigare Alicia, n'en fumez pas d'autres.

Les familles qui envoient leur linge à la Buanderie Notre-Dame au lieu de faire faire le lavage à la maison économisent 20 pour cent. à 1289.

Dépôt Principal.—Le dépôt principal, à St-Hyacinthe, pour la vente du fameux cigare Alicia, est au magasin de F. Charland, (gros et détail.)

Les familles qui tiennent à avoir du beau linge, font faire leur lavage à la Buanderie Notre-Dame. A. Côté, propriétaire.

Hôtels et Clubs.—Les Clubs, Hôtels et Restaurants de première classe tiennent les cigares Alicia.

DEMANDEZ



L. G. LALIME

Seul agent pour le district de St-Hyacinthe, ST-HYACINTHE.

M. O. DAVID, FILS

Marchand-Tailleur

No. 61, RUE ST-SIMON, PLACE DU MARCHÉ ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE DE

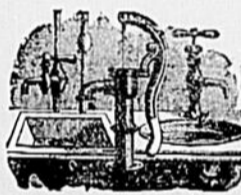
HARDES FAITES,

DRAPS & TWEEDS Importés d'Europe.

Toujours les patrons les plus nouveaux et les prix les plus bas.

Aussi, Chapeaux, Corps et Caleçons, Chemises, Collets, Sacs de voyage &c

Un Tailleur de première classe est attaché à cet établissement.



BRODEUR & FRERE

PLOMBIERS, COUVREURS,

No. 44, Rue des Cascades,

ST. HYACINTHE, QUE.

APPAREILS DE CHAUFFAGE

A LA VAPEUR ET A L'EAU CHAUDE

SINKS, TUYAUX A L'EAU ET A GAZ,

POMPES, ROBINETS, ETC., ETC.

SPÉCIALITE :—Couvertures en Ferblanc, Tôle, Bardeau Métallique, Ardoise et Tôle Galvanisée. Le tout à Prix Modérés. Satisfaction garantie

LE MAGASIN DU BON MARCHÉ !

En Gros et en Detail

JOSEPH BRODEUR,

Nos. 29, 33 et 43, Rue Cascades

ST-HYACINTHE,—(PRES DU BUREAU DE POSTE).

Table with 3 columns: FLEUR, GRAINS, SON, GRU, MOULEE, ETC., ETC.; EPICERIES, PROVISIONS, THÉS, SUCRES, MELASSES, GRAISSE, ETC., ETC.; MARCHANDISES SÈCHES, TAPIS EN LAINE, TAPESTRY, COTONS et INDIENNES à la livre ETC., ETC.

Au plus Bas Prix.

DEPARTEMENT DE GRQS Nos. 29, 33 & 35, DÉTAIL 43, RUE CASCADES

Agent pour la Farine forte à Boulangeri

Les Commerçants sont spécialement invités à venir visiter les

Marchandises de Toutes Sortes. Cotons et Indiennes à la livre que nous recevons chaque semaine des Etats-Unis.

Boite, B. P 160

JOSEPH BRODEUR

Recueil d'Indulgences

Confréries, Prières choisies, Exercices de piété, etc.

Comprenant : Apostolat de la Prière — La Rosaire, — Le Scapulaire, — Tiers-Ordre de St-François, — Chemin de la Croix, etc,

PRIX - - 10 Cts CHEZ L. A. CHOQUET & FRERE ST-HYACINTHE.

GODFROY GRISÉ UPTON, QUE.

MOULIN A FARINE MOULIN A CARDER FOULER, PRESSER et RASER

Les pratiques seront servies avec attention et promptitude. 19-3

**E. LAMARCHE**

Horloger & Bijoutier  
116 RUE CASCADES  
Place du Marché.—St-Hyacinthe.

ASSORTIMENT COMPLET DE  
**MONTRES**

De Manufacture Américaine et Suisse.  
HORLOGES, BIJOUX, ETC.

Argenteries des meilleures  
Maisons Américaines.

Réparations faites avec soin et promptitude  
TOUTOUVRAGE GARANTI.

SPECIALITÉ: Lunettes en Or, Argent,  
Nikel et Acier.

**Engins et Bouilloires**

DE  
**E. LEONARD & Sons**

Depuis 3 forces jusqu'à 100.

PRIX TRÈS MODERES

Conditions de paiement faciles.

SPECIALITÉ—d'Engins et Bouilloires  
pour Fromageries, Imprimeries, Facto-  
ries, etc.

N. B.—On peut voir un des Engins ci-  
dessus en opération à l'imprimerie de "La  
Tribune."

**T. ROBITAILLE,**

Marchand-Tailleur,  
RUE CASCADES,  
(Vis-à-vis la Banque St-Hyacinthe.)

Reçoit directement d'Elbeuf (France),  
ses Marchandises pour habillements et par-  
dessus.

ENTREZ LES VOIR.

**Dr. Aug. Mathieu,**

MEDECIN,  
No. 3 rue William (Bâtisse C. Ledoux)  
ST-HYACINTHE.

Pratique à la ville et à la campagne.

**LA SEULE LIGNE**

DIRECTE POUR LA FRANCE.  
Compagnie Centrale Transatlantique,  
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette Compagnie, qui  
sont d'une grande vitesse, partiront tous  
les samedis de New-York pour le Havre de  
la jetée No. 2 de la Rivière du Nord, au  
pied de la rue Morton.

Les Billets seront vendus de St-Hyacinthe  
au Havre ou à Paris y compris chemins de  
fer ou autrement, au gré des voyageurs.  
Pour informations ou Billets de passage  
ou le transport des marchandises,  
S'adresser à M. A. CONNELL,  
No. 10, Rue St. Denis, St. Hyacinthe.

**TEINTURERIE**

ANGLO - AMERICAINE  
DE MONTREAL.

VETEMENTS DE TOUTES SORTES  
nettoyés, teints et réparés avec soin.  
ROBES DE DAMES nettoyées ou tein-  
tes sans être défilées.  
PLUMES D'AUTRUCHE FRISÉES...  
réparées et teintes dans n'importe quelle  
couleur.

EFFETS DE MAISON, tels que Tois de  
Pianos, Tapis de Table, Rideaux Etc., etc  
teints dans les couleurs le plus à la mode.

**A. DENIS,**  
Agent à St-Hyacinthe

N. B.—Les effets sont envoyés à Montréal  
aussi tôt reçus et livrés sous 8 ou 10 jours

**F.X. BERTRAND**

MACHINISTE  
ET FONDEUR

ST-HYACINTHE, QUE.

Manufacturier d'Engins à Vapeur, Mouve-  
ments de Moulins de toutes sortes,  
Roces à l'eau sur un nouveau modèle.

Moulins à Bardeaux d'après une nouvelle  
Patente Etc., Etc., Etc.

**COMMERCE**

**MARCHE DE ST. HYACINTHE**

Porc frais, par lb.	0 08 à 0 10
Lard salé "	0 10 à 0 12
Beuf "	0 05 à 0 10
Lard, par 100 lbs	6 00 à 8 00
Beuf "	4 00 à 8 00
Mouton, par quartier	0 50 à 1 00
Veau "	0 75 à 1 00
Diodes, par couple	1 50 à 2 00
Oies "	0 00 à 0 00
Poules "	0 40 à 0 60
Poulets "	0 30 à 0 40
Canards "	0 50 à 0 75
Pigeons "	0 00 à 0 00
Perdrix "	0 00 à 0 00
Oufs frais par doz	0 10 à 0 13
Beurre en tinette, par lb.	0 18 à 0 20
Beurre frais "	0 20 à 0 00
Saindoux, par lb.	0 12 à 0 14
Sucre d'érable, par lb.	0 08 à 0 10
Sucre, par lb.	0 08 à 0 10
Siroc, par gallon	0 80 à 0 00
Miel, par lb.	0 10 à 0 12
Celeri, la doz	0 15 à 0 20
Foin, par 100 bottes	5 00 à 7 00
Paille "	2 00 à 2 50
Bois franc et sec, la corde	4 00 à 5 00
Pommes, au quart	2 50 à 4 00
" quart de minot	0 25 à 0 30
Peaux de vache, par livre	0 04 à 0 05
" de mouton	0 40 à 0 50
" de veaux	0 60 à 0 70
Laine brute, par lb	0 30 à 0 35
" filée "	0 65 à 0 75

**BOITES D'ALARME**

1. Coin des rues Concorde et St-Antoine
2. Maison des Pompes, rue Cascades.
3. Ottawa Hotel, coin des rues St-Antoine et St-Simon.
4. Coin des rues Cascades et St-Joseph.
5. Coin des rues William et St-Pascal.
6. Séminaire de St-Hyacinthe.
7. Manufacture de Chaussures de Ls Coté à frère.
8. Dépôt du Chemin de fer Grand-Tronc
9. L'Aqueduc de St-Hyacinthe.
12. Coin des rues Bourdages et Notre-Dame.
13. Coin des rues Girouard et Désautniers
14. Coin des rues Girouard et Despres.
15. Coin des rues Concorde et St-Louis.

**La Banque Molson**

120 Rue Cascades,  
BLOC PAGNELO,

**ST-HYACINTHE.**

GEO. CREBASSA,  
Gerant

**Clément Rouleau**

COMMERÇANT DE  
Grains, Farines, Moulee, Son,  
GRU, ETC.

**CHARBON,  
HUILE DE CHARBON  
EN GROS.**

Aussi: Cotons à Fromage et  
tous articles nécessaires aux Froma-  
gers.

**5 Rue Laframboise**

ST-HYACINTHE.  
On paie le plus haut prix pour  
Grains de toutes sortes.

**BASILE MASSÉ**

Meublier et Bourreur  
21 et 23 Rue Cascades  
ST-HYACINTHE.

**CONSTANT EN MAINS**

Meubles de Toutes Sortes  
Le quantité en magasin et livré avec  
rapidité et à bon prix.

Meubles faits sur Commande  
REPARATIONS FAITES PROMP-  
TEMENT

**CERCUEILS**

Cercueils de toutes dimensions  
toujours en mains et faits à ordre  
PRIX MODERES  
15 5 29

**L. N. TRUDEAU,**

DENTISTE,  
Rue Mondor, porte voisine de M. C. Ledoux,  
St. Hyacinthe.  
Dentiers de toutes sortes faits sur com-  
mande. Prix modérés.

**J. RAICHE**

Notaire, et Agent Collecteur  
ACTON VALE, P. Q.

Et agent pour la vente de plusieurs magni-  
fiques propriétés dans St. Théodore et  
Wickam.  
"Argent à prêter sur hypothèques."

**Le soin des animaux à l'au-  
tomne**

C'est à l'automne où les ani-  
maux sont le plus négligés, qu'il  
ce soit à cette époque qu'ils  
réquièrent le plus de soins. La  
transition des nuits chaudes aux  
nuits froides, et les herbes succu-  
lentes des mois chauds au pâtu-  
rage de l'automne, opèrent sur  
les conditions d'entretien des  
animaux. A l'automne l'herbe  
est dure et peu abondante, et plus  
particulièrement lorsque les pâ-  
turages ont été tenus dans de  
mauvaises conditions. De ce  
moment jusqu'au temps de la  
stabilisation, les animaux sont sou-  
mis à une diète qui ne leur est  
pas avantageuse. Dans ce cas là  
ils courent le risque de ne pas  
gagner à l'étable ce qu'ils ont  
perdu pendant les deux derniers  
mois de pâturage.

Nous sommes absolument d'o-  
pinion que la négligence quant  
aux soins à donner aux animaux  
en automne, leur est plus préju-  
diciable qu'en aucune autre saison  
de l'année.

Pour suppléer aux bons pâtu-  
rages qui d'ordinaire manquent  
à l'automne, les cultivateurs de-  
vraient faire provision de nourri-  
ture verte, et lorsqu'arrivent les  
nuits froides, les animaux pour-  
ront être mis à l'étable, et plus  
particulièrement à l'égard des  
vaches, et là suppléer au manque  
de fourrages en leur donnant une  
nourriture supplémentaire. Les  
animaux n'y gagnent rien à pas-  
ser la nuit dans des pâturages  
froids et humides, et encore  
moins être exposés aux pluies  
fréquentes et froides de l'auto-  
mne, même pendant le jour; les  
maladies auxquels ils sont sujets  
à l'automne ne peuvent avoir  
d'autres causes que dans cette  
manière d'agir des cultivateurs  
qui croient opérer une économie  
de fourrages en laissant leurs  
animaux exposés au dehors à  
toutes les intempéries de l'au-  
tomne.

**Influence des aliments  
sur le lait**

Les aliments qu'on donne aux  
vaches influent non-seulement  
sur la quantité, mais aussi sur la  
qualité, et sur la saveur du lait.

Les aliments frais, verts, nour-  
rissent mieux et produisent plus  
de lait que les aliments secs.

On reconnaît à sa saveur le lait  
des vaches nourries de résidus et  
de distillerie, de navets, de choux,  
etc.

Le beurre des vaches mal nour-  
ries est blanc et maigre.

En hiver la même quantité de  
crème produit moins de beurre  
qu'en été, et le beurre est moins  
bon.

Le meilleur lait, en hiver, est  
produit de très bon foin ou regain  
par du trèfle de la luzerne des  
pommes de terre cuites, des carottes,  
du grain égrugé.

Les carottes sont nourrissantes,  
bonnes pour engraisser; c'est une  
excellente nourriture pour les che-  
vaux. Le beurre des vaches nour-  
ries de carottes a une belle cou-  
leur jaune.

Des racines de persil donnent  
au beurre une saveur agréable.  
On recommande dans le même  
but les plantes suivantes, séchées  
et réduites en poudre; thym,  
sauge, cumin des prés (carvi)  
fenouille, baïs de genièvre; on croit  
qu'une poignée de ces plantes  
suffit pour cinq vaches.

On recommande les feuilles de  
celéri, que l'on conserve salées  
dans des tonnaux ou caves, et que  
l'on donne par petites portions  
aux vaches dans leur boisson.  
Ces feuilles sont un assaisonne-  
ment aux autres aliments, et elles  
contribuent à parfumer le lait.

Il est vrai qu'en mettant les  
animaux à l'étable de bonne heure  
en automne, on s'occasionsse un  
surcroît d'ouvrage, mais on y  
gagne sur l'état de santé dont  
jouissent les animaux et la sur-  
plus du lumier qu'on en obtient.

**PRIMES—Voyez les magnifiques  
primes offertes aux abonnés de LA  
TRIBUNE, exposées dans la vitrine  
du magasin de M. E. Lamarche.**

**Décisions judiciaires concernant  
les journaux**

1. Toute personne qui retire réguliè-  
ment un journal du bureau de poste qu'il  
ait souscrit ou non, que ce journal soit  
adressé à son nom ou à celui d'un autre,  
est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un jour-  
nal est tenue de payer tous les arriérés  
qu'elle doit sur l'abonnement; autrement  
l'éditeur peut continuer à le lui envoyer  
jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas,  
l'abonné est tenu de donner en outre, le  
prix de l'abonnement jusqu'au moment  
du paiement, qu'elle ait retiré ou non le  
journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour  
abonnement, dans le district où le journal  
se publie, lors même qu'il demeurerait à  
des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait  
de refuser de retirer un journal du bureau  
de poste, ou de changer de résidence et de  
laisser accumuler les numéros à l'ancienne  
adresse constitue une présomption et une  
preuve "primà facie" d'intention de fraude

**J. A. CHAGNON**  
AVOCAT,  
STE-MARIE DE MONNOIR, Que



**IMPRIMERIE**

**LA TRIBUNE**

114, Rue CASCADES

Vis-à-vis le Marché.

**ON EXECUTE**

A CET ÉTABLISSEMENT

**IMPRESSIONS**

DE TOUTES SORTES

**En Noir et en Couleurs**

Circulaires,

Programmes,

Affiches,

Mémoires, etc., etc., etc.

Entetes de Compte,

Livres,

Pamphlets,

Lettres funéraires,

etc., etc., etc.

Une attention spéciale sera donnée aux  
commandes reçues par la malle.

LA TRIBUNE, journal Hebdomadaire,  
est publiée et imprimée par A. DENIS,  
Bureau de publication et Imprimerie: 114  
Rue Cascades, Cité de St-Hyacinthe.



**Le Grand-Tronc.**

ALLANT A MONTREAL.

	Passagers.	Passager.	Local.	Express.	Mélc.
St-Hyacinthe	4 07	10 25	7 03	6 45	4 40
St-Madeleine	10 40	7 22	.....	5 13	.....
St-Hilaire	4 49	10 53	7 38	7 10	5 35
Boisil	10 56	7 43	7 13	5 40	.....
St-Lambert	5 40	11 25	8 20	7 45	6 45
Montréal	6 00	11 45	8 40	8 05	7 10

ALLANT A RICHMOND.

	Mélc.	Express.	Passagers.	Local.	Passagers.
Montréal	6 45	8 00	3 15	5 45	10 15
St-Lambert	7 20	8 20	3 35	6 05	10 40
Boisil	8 08	8 47	4 09	6 45	11 17
St-Hilaire	8 15	8 50	4 13	6 48	11 23
St-Madeleine	8 36	.....	4 25	7 00	.....
St-Hyacinthe	9 23	9 13	4 40	7 18	11 57

**LE PACIFIC CANADIEN,—  
(South Eastern.)**

Depuis le 2 juillet 1888.—Les trains lais-  
sent St-Hyacinthe comme suit :

**8.50 A. M.** Train express venant de  
Sorel, Drummondville et St-Guillemme, ar-  
rivant à Montréal à 10.30 A. M., faisant  
connection à West-Farnham pour Stan-  
bridge, Marieville et les trains de jour pour  
Boston, Springfield et tous les endroits de  
la Nouvelle-Angleterre.

**4.50 P. M.** Train Mélé venant de  
Drummondville, Sorel et St-Guillemme, ar-  
rivant à Farnham à 6.50 P. M., faisant  
connection avec les trains pour Boston, Spring-  
field et tous les endroits de la Nouvelle-  
Angleterre. Aussi pour Montréal, St-Jean  
et Stanbridge.

**6.35 P. M.** Train Express venant de  
Montréal, faisant à 5.10, connection à Farn-  
ham avec les trains venant de Boston,  
Stanbridge et Marieville, arrivant à Sorel  
et Drummondville à 10.40 P. M.

**10.20 A. M.** Train Mélé venant de  
Stanbridge, Waterloo et Newport, faisant  
connection à Farnham avec les trains de  
Springfield, Boston et tous les endroits de  
la Nouvelle-Angleterre, arrivant à Sorel à  
1 hr. P. M.

T. A. MACKINNON,  
Surintendant-Général.

**L. E. BACHAND**

Libraire - Importateur  
ST-CESAIRE, QUE.

GRAND ASSORTIMENT

**DE  
Tapisseries Nouvelles**

DANS TOUS LES PRIX  
PATRONS ET COULEURS VARIÉS.

Livres Classiques, de Littérature, de Piété  
et pour distribution de prix.

Papeterie, Imagerie, Articles de Fantai-  
sie, Objets de Piété, Fourniture de Classe  
et de Bureaux, Moulures, Cadres, Chro-  
mas, Etc., etc., etc

**MANUEL**

DES  
Inspecteurs Municipaux

Et des Gardiens d'Enclos Publics  
En rapport avec le Code Civil et la  
JURISPRUDENCE, contenant de plus

**L'ANNEE MUNICIPALE**

Ou ce qui doit être fait dans les 12 mois  
de l'année.—Texte du G. M. tel qu'amendé,

Par J. A. CHAGNON, Avocat  
MARIEVILLE, Que

PRIX : 50 CENTIMS.

**LA COMPAGNIE**

**D'EAU MINERALE**

DE ST-HYACINTHE

MANUFACTURIERS DE

**SODAS,**

**GINGER ALE,**

**GINGER BIÈRE,**

**CIDRE CHAMPAGNE,**

Propriétaire du célèbre

**Philudor!**

M. F. LAJOIE, ci-devant employé de M.  
Ledoux, est le gérant de la manufacture et  
invite le public en général à venir lui ren-  
dre une visite.

COIN DES RUES

**Mondor et Cascades**

St-Hyacinthe, Que.